

Vice-rectorat de la qualité
Office pour le développement
durable

Office pour le développement durable
nachhaltigkeit.qualitaet@unibe.ch

Hochschulstrasse 6
3012 Berne
www.nachhaltigkeit.unibe.ch
www.klimaneutral.unibe.ch



^b
**UNIVERSITÄT
BERN**

Le développement durable à l'Université de Berne

Rapport de développement durable 2020-21

Table des matières

u^b

1.	Introduction	4
1.1	Vision de l'Université de Berne	4
1.2	Développement durable – La conception de l'Université de Berne	5
1.3	Rapport de développement durable	5
2.	Recherche	6
2.1	Profil de recherche	6
2.2	Promotion de la recherche	8
2.3	Une expertise scientifique entre dialogue et force d'innovation	9
2.3.1	Expertise scientifique au niveau régional et international	9
2.3.2	Initiatives et coopérations	9
2.3.3	Manifestations axées sur le développement durable	10
2.3.4	Agora – Dialogue entre la science et la société	11
2.4	Le développement durable à la bibliothèque universitaire	12
2.5	Numérisation	13
3.	Enseignement	14
3.1	Éducation en vue du développement durable – La conception de l'Université de Berne	14
3.2	Offre d'études	15
3.3	Éducation en vue du développement durable (EDD)	16
3.3.1	Intégration du développement durable dans tous les cursus	16
3.3.2	Livret – La mobilité durable à Berne	18
4.	Domaine opérationnel	19
4.1	Locaux	19
4.2	Consommation totale d'énergie	20
4.3	Sources d'énergie	21
4.4	Eau	21
4.5	Déchets	23
4.6	Restauration	23
4.7	Neutralité climatique	25
4.7.1	Bilan des gaz à effet de serre	26
4.7.2	Voyages de service	27
4.8	Biodiversité	28
5.	Contexte professionnel et social	29
5.1	Égalité entre femmes et hommes	29
5.2	Diversité	32
5.3	Promotion de la relève	32
5.4	Conditions de travail	35
5.4.1	Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle	35
5.4.2	Santé et sécurité	37
5.4.3	Formation continue	39

6.	Finances et gouvernance	40
6.1	Finances	40
6.1.1	Financement	40
6.1.2	Approvisionnement durable et placements financiers.....	40
6.2	Gouvernance.....	41

u^b

1. Introduction

1.1 Vision de l'Université de Berne

La vision de l'Université de Berne tient en six mots : LE SAVOIR EST SOURCE DE VALEUR. La vision décrit la mission de l'Université de Berne et les développements de la société sur lesquels elle axe son travail.

Le savoir, l'une des principales ressources de notre société, va continuer à gagner en importance à l'avenir. Il est la clé qui permettra de résoudre les problèmes sociétaux et de surmonter les défis mondiaux. Les universités jouent un rôle essentiel dans le développement et la transmission du savoir.

L'Université de Berne entend transmettre les compétences nécessaires pour étendre les connaissances et les mettre à profit. À cet effet, elle pratique l'excellence dans la recherche comme dans l'enseignement. Elle propose également des formations continues et des services de haut niveau. Au plan national et international, elle se démarque en particulier sur les thèmes prioritaires choisis, domaines dans lesquels elle se distingue de manière particulièrement marquée et qui revêtent à la fois une importance sociale et scientifique majeure. L'un de ces grands axes est le **développement durable**. L'Université de Berne mobilise tout son potentiel pour apporter une contribution majeure à l'étude et à l'organisation du développement durable.



Illustration 1 : Bâtiment principal de l'Université de Berne

© Universität Bern

1.2 Développement durable – La conception de l'Université de Berne


Le développement durable est un principe directeur optimiste, axé sur le long terme, régissant une évolution sociale elle-même centrée sur les individus et leurs besoins, leurs aptitudes et leurs actions. Il vise également une égalité sociale et économique intergénérationnelle et intragénérationnelle, tout en assurant le respect des limites écologiques de l'utilisation des ressources naturelles. Cette mission transversale requiert le concours des décideurs à tous les niveaux. La consultation et la participation sont par conséquent l'un des piliers de ce principe directeur. Dans l'idéal, l'ensemble des actrices et acteurs harmonisent leurs mesures et objectifs concrets dans l'esprit d'une vision globale. De ce point de vue, le développement durable est un processus continu de négociation et de compromis visant à peser et à harmoniser les divers intérêts écologiques, sociaux et économiques, et à régler à l'amiable les conflits d'objectifs dans un esprit de consensus. Cette participation suppose néanmoins que les acteur·rice·s possèdent les connaissances nécessaires et puissent agir en conséquence ou aient les moyens de le faire. Outre des conditions-cadres institutionnelles appropriées, la clé réside dans la recherche et la formation.

1.3 Rapport de développement durable

Lieux de création et de transmission du savoir, les universités sont appelées à contribuer au développement durable dans la recherche et l'enseignement. En leur qualité d'entreprises, il leur est également demandé de veiller à une utilisation raisonnée des ressources écologiques, économiques et sociales. L'Université de Berne a mis en place en 2015 un monitoring annuel qui englobe son engagement en faveur du développement durable dans la recherche, l'enseignement et le domaine opérationnel. Les résultats du monitoring sont publiés tous les deux ans dans le rapport de développement durable de l'Université de Berne. Le présent rapport présente les résultats du monitoring réalisé en 2020 et 2021.

2. Recherche

2.1 Profil de recherche

 Dans le cadre de ses activités de recherche, l'Université de Berne se concentre sur cinq thèmes prioritaires, qui revêtent une importance fondamentale sur le plan social et scientifique. L'Université de Berne entend s'engager plus particulièrement dans ces domaines en s'appuyant sur ses compétences. Son modèle d'université généraliste jette les bases nécessaires pour traiter ces thèmes selon des approches disciplinaires diverses, avec le concours d'équipes interdisciplinaires ou transdisciplinaires. L'un de ces grands axes est le développement durable. L'Université de Berne mobilise tout son potentiel pour apporter une contribution majeure à l'étude et à l'organisation du développement durable. Elle propose en effet une recherche et un enseignement disciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires de haut niveau en se concentrant sur des sujets internationaux comme le climat, la gestion du changement international (nord-sud) et la réglementation du commerce international (trade regulation). La biodiversité, l'utilisation durable des ressources et les études de genre comptent également parmi les thèmes sur lesquels elle concentre ses travaux.

L'Université de Berne promeut la recherche sur le développement durable dans le cadre de centres de recherche interdisciplinaires spécialisés et dans les facultés à travers les chaires correspondantes. Les centres de recherche axant leurs travaux sur le développement durable sont les suivants :

- Le [Centre for Development and Environment \(CDE\)](#) est le centre de compétence suisse pour le développement durable. Il constitue l'un des centres stratégiques de l'Université de Berne. Sa mission consiste à ancrer, d'un point de vue universitaire global, le développement durable dans la recherche et l'enseignement. Le CDE conduit ses activités de recherche et d'enseignement pour favoriser un futur plus durable. Son objectif consiste à définir, en accord avec l'Agenda 2030 des Nations Unies, des approches dans le domaine du développement durable et d'encourager les processus de transformation.
- Le [Centre Oeschger for Climate Change Research \(OCCR\)](#) est le centre de compétence pour la recherche sur le climat de l'Université de Berne. Par le biais de ses activités de recherche sur le changement climatique et ses répercussions sur l'homme et les écosystèmes, ce centre de recherche interdisciplinaire apporte une contribution majeure au développement durable. L'OCCR ne néglige pas pour autant la dimension sociale de ces changements inédits jusqu'à présent et communique des informations scientifiques aux décideurs et à la société, du niveau régional au niveau international.
- Le [World Trade Institute \(WTI\)](#) mène des activités de recherche et d'enseignement au croisement entre le droit, l'économie et les sciences politiques. Le WTI est l'un des instituts scientifiques majeurs de la recherche interdisciplinaire sur les dispositions régissant le commerce mondial et l'investissement, la mondialisation économique et le développement durable. Il permet ainsi une meilleure compréhension du cadre juridique, économique et politique de la mondialisation et du développement durable.
- Réseau associant plusieurs disciplines, le [Centre interdisciplinaire pour les études de genre \(IZFG\)](#) regroupe les compétences de l'Université de Berne en matière de genre. Il joue le rôle de centre de compétence pour la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire sur le genre, à l'interface entre science et pratique.

- Avec la [Wyss Academy for Nature](#), c'est un centre de recherche et d'application appelé à devenir leader mondial dans le domaine de la nature et de l'humain qui a vu le jour en 2020 à l'Université de Berne : sur quatre continents, elle permet à des équipes scientifiques de collaborer avec des spécialistes de terrain ainsi que des représentant·e·s du milieu politique, du monde économique et de la société civile dans le but de développer des innovations visant à protéger la nature et son utilisation durable. Les hubs de la Wyss Academy testent des applications pratiques, des stratégies et des orientations politiques avant de les étendre à d'autres régions. Le modèle collaboratif de l'académie est innovant lui aussi : il traverse les frontières classiques entre science, protection de la nature, coopération au développement et gestion politique. Les découvertes scientifiques peuvent ainsi déboucher rapidement sur des applications et avoir un impact.

La Wyss Academy for Nature est née de la volonté de l'entrepreneur et mécène bernois Hansjörg Wyss. La Wyss Foundation alloue au centre de recherche une contribution de 100 millions de francs dans le cadre de sa campagne Wyss Campaign for Nature. Le canton et l'Université de Berne contribuent chacun à hauteur de 50 millions de francs.

La Wyss Academy for Nature bénéficie de la participation de trois instituts de recherche de renommée mondiale appartenant à l'Université de Berne : le Centre for Development and Environment (CDE), le Centre Oeschger pour la recherche climatologique (OCCR) et l'Institut des sciences végétales (IPS).

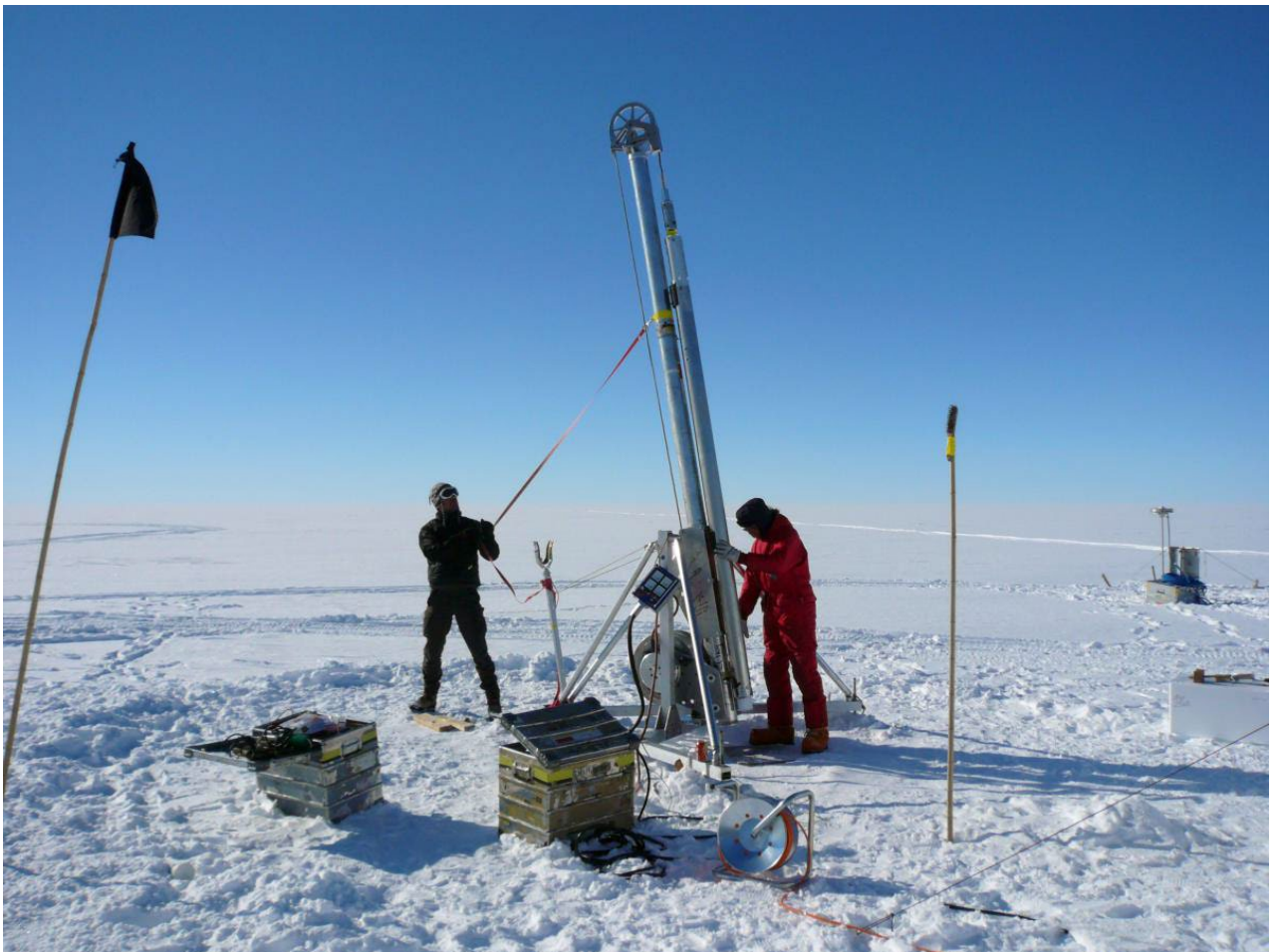


Illustration 2 : Prélèvement d'une carotte de glace

© Universität Bern

2.2 Promotion de la recherche

L'Université de Berne crée des conditions-cadres favorables à la recherche sur le développement durable. Elle promeut la recherche sur le développement durable dans le cadre de centres de recherche spécialisés et dans les facultés à travers les chaires correspondantes. Au cours de la période sous revue, de nouvelles chaires et charges d'enseignement dotées sont venues s'ajouter aux nombreuses chaires existantes directement en lien avec le développement durable. En 2021, l'Université de Berne a pu créer, avec le soutien de la Fondation Vinetum, une nouvelle charge d'enseignement dotée consacrée à la santé des abeilles sauvages, qu'elle a confiée à Lars Straub. Cette chaire doit contribuer à la lutte contre le déclin mondial des abeilles sauvages. En 2021, deux nouveaux postes ont en outre été pourvus à la Wyss Academy for Nature : la Direction de l'Université a nommé Édouard L. Davin au poste de professeur extraordinaire dans le domaine « Climate Scenarios for Sustainable Development » et Kai Gehring au poste de professeur extraordinaire dans le domaine « Political Economy and Sustainable Development ».

Outre la promotion de centres de recherche et de chaires spécialisés axés sur le développement durable, l'Université de Berne décerne des prix de recherche et promeut la recherche de manière innovante avec les coopérations de recherche interfacultaires :

- **Prix de recherche** : l'Université de Berne décerne les prix de recherche suivants dans le domaine du développement durable :
 - **Prix bernois de la recherche environnementale** : tous les deux ans, le prix bernois de la recherche environnementale récompense des chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne pour des travaux exceptionnels apportant une contribution sociale essentielle à la compréhension des problématiques en lien avec l'environnement et le développement durable et leur solution ou jetant les bases de cette compréhension, tout en suscitant des pistes pratiques de réflexion. Le prix bernois de la recherche environnementale a été décerné pour la treizième fois en 2021 aux Drs Kristina Rehberger et Elena Zepharovich.

Les travaux menés par Kristina Rehberger au Centre de médecine des poissons et des animaux sauvages illustrent parfaitement toute la force des approches interdisciplinaires et multifactorielles dans l'étude de la pollution des eaux. En s'appuyant sur le concept de justice environnementale, Elena Zepharovich a analysé comment les acteur·rice·s locaux perçoivent la déforestation et quelles pourraient être les solutions potentielles au conflit d'utilisation des terres dans le Chaco (Argentine).



Illustration 3 : Prix bernois de la recherche environnementale

- **Prix Barbara-Lischetti** : décerné tous les 2 ans, le prix Barbara-Lischetti récompense les jeunes scientifiques de l'Université de Berne pour la qualité de leur thèse, qui traite l'un des thèmes de la recherche sur le genre ou utilise une approche correspondante. En 2020, il a été décerné au Dr Timothy Adams. Dans le cadre de sa thèse, ce dernier étudie l'agriculture sous contrat (contract farming) comme une alternative à la fois prometteuse et controversée à la vente (au rabais) de terres sur le continent africain.

- **Coopérations de recherche interfacultaires** : les coopérations de recherche interfacultaires (CRI) ont pour but de promouvoir les projets de réseau de différents domaines et facultés afin d'intensifier la recherche en réseau et interdisciplinaire. En 2018, la Direction de l'Université a approuvé trois CRI dans le cadre d'une procédure sélective, dont deux relèvent du thème prioritaire du développement durable.

Le projet « *One Health : Cascading and Microbiome-Dependent Effects on Multitrophic Health* » s'intéresse aux liens entre environnement, santé humaine et santé animale, en étudiant notamment l'influence des changements environnementaux sur les systèmes de chaînes alimentaires.

Le projet « *Religious Conflicts and Coping Strategies* » vise une compréhension différenciée du rôle ambivalent des religions dans les conflits afin de permettre l'élaboration de stratégies de règlement de ces conflits.

Les trois projets ont commencé en 2018. En 2020, après une évaluation intermédiaire, il a été décidé de poursuivre les CRI pendant deux ans jusqu'à la fin de la durée maximale de quatre ans.

2.3 Une expertise scientifique entre dialogue et force d'innovation

2.3.1 Expertise scientifique au niveau régional et international

L'Université de Berne met ses compétences dans le domaine du développement durable à la disposition des institutions administratives, politiques et économiques, ainsi que de la population, faisant d'elle une force d'innovation au niveau régional et international. Le *Centre for Development and Environment (CDE)* conseille et accompagne, par exemple dans le cadre de ses services, des donneurs d'ordre publics et privés sur toutes les questions en rapport avec le développement durable. Le CDE met en relation les problématiques internationales, nationales et locales, et promeut les solutions transsectorielles.

Les chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne proposent leur expertise scientifique non seulement dans le cadre de leurs services, mais aussi au sein d'instances internationales. En 2021, par exemple, le climatologue bernois Thomas Stocker s'est vu décerner le Prix Caritas 2021 pour son engagement de longue date en matière de politique sociale. Thomas Stocker étudie le changement climatique depuis 30 ans. Il a été membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et a notamment été en charge du cinquième rapport sur le climat, qui a constitué la base scientifique de l'Accord de Paris sur le climat de 2015.

2.3.2 Initiatives et coopérations

Dans le domaine du développement durable, l'Université de Berne est engagée dans diverses initiatives et coopérations internationales. Au cours des années sous revue 2020/2021, elle a notamment participé aux activités suivantes :

- **Alliance Copernicus** : l'Alliance COPERNICUS est un réseau européen d'universités œuvrant à l'intégration du développement durable dans l'enseignement, la recherche, le domaine opérationnel et la gestion. L'Université de Berne est membre de ce réseau depuis 2016. En 2020, la Conférence annuelle de l'Alliance Copernicus, organisée pour la deuxième fois consécutive par l'Université de Berne et le CDE, s'est à nouveau déroulée en ligne. Plus de 230 participants originaires de 35 pays ont participé à la conférence en ligne sur le thème « How can we assure quality and transformative learning for sustainable development ? ». Le CDE a exploité les expériences tirées de ce format en ligne innovant pour publier les « Guidelines for Virtual Videoconferencing ».

2.3.3 Manifestations axées sur le développement durable

- **Journée de la durabilité** : l'Université de Berne organise régulièrement des journées de la durabilité depuis 2017, en collaboration avec la HEP Berne et la Haute école bernoise. En 2021, la troisième Journée de la durabilité des Hautes écoles bernoises avait pour thème « L'avenir, c'est aujourd'hui ! ». À travers des projets et de nombreux ateliers, les quelque 350 visiteurs ont découvert comment les trois hautes écoles contribuent concrètement aux objectifs de développement durable de l'ONU, mais aussi les domaines où il est encore nécessaire d'agir.
- **Cycle de conférences « Le plastique – Un matériau magique et un fléau mondial** : chaque semestre, le **Collegium generale** de l'Université de Berne organise des cycles de conférences interdisciplinaires consacrés à des thématiques et à des problématiques sur lesquelles des chercheur·euse·s apportent l'éclairage de leur discipline. Au semestre d'automne 2021, le thème du cycle de conférences était « Le plastique – Un matériau magique et un fléau mondial ». Le plastique est empreint de contradictions et renferme de nombreux défis auxquels l'humanité et la communauté internationale doivent faire face. L'objectif du cycle de conférences était d'examiner dans une approche interdisciplinaire les multiples facettes du plastique et d'examiner ce matériau sous différents angles.
- **Jardin botanique de Berne (BOGA)** : depuis 1860, le Jardin botanique de l'Université de Berne (BOGA) est une oasis multicolore et variée au cœur de la ville de Berne. Il dévoile la diversité fascinante des plantes et explique leur rôle essentiel pour l'humanité, tout en sensibilisant aux dangers qui les menacent.

Des manifestations publiques sont régulièrement organisées au BOGA, par exemple BOTANICA 2020, qui a permis aux visiteurs de découvrir avec l'exposition « Néophytes envahissantes – Influence du changement climatique sur la végétation » comment les espèces exotiques profitent de la mondialisation et du changement climatique, supplantent les plantes indigènes et causent des problèmes économiques ou de santé. En septembre 2021, une journée thématique sur la biodiversité dans le jardin botanique a eu lieu dans le cadre de l'année thématique « La nature a besoin de la ville – Plus de biodiversité à Berne », organisée conjointement avec Stadtgrün Bern.



Illustration 4 : Jardin botanique

© Universität Bern

- **Swiss Governance Forum** : le *Centre de compétence en administration publique (KPM)* organise chaque année le Swiss Governance Forum. En 2021, le Forum, organisé conjointement par le KPM et le *Centre for Development and Environment (CDE)*, était consacré au thème « De quel État le développement durable a-t-il besoin ? ». Il a abordé non seulement les thématiques liées au développement durable ainsi que les tensions et les défis qui en découlent, mais aussi des exemples d'expériences pratiques et leur contexte.

- **Université des enfants – Cours sur le développement durable** : l'Université des enfants de Berne souhaite faire découvrir le monde de la recherche aux enfants de manière ludique, originale et passionnante et leur permettre d'échanger directement avec les enseignantes et enseignants de l'Université de Berne. Les enfants participants sont invités à réfléchir sur les thèmes les plus divers sans obligation de performance.

En juin 2021, le cours intitulé « Comment acheter équitablement » a présenté aux enfants l'itinéraire parcouru par les marchandises et leur a expliqué comment nous pouvons acheter des produits de sorte que les populations intervenant tout au long de cette chaîne puissent en vivre, tout en préservant l'environnement.



Illustration 5 : Université des enfants © Universität Bern

- **Sustainability Science Forum** : en 2021, l'initiative pour la recherche sur le développement durable de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) a créé un événement annuel qui réunit une communauté interdisciplinaire de spécialistes de la recherche sur le développement durable. Le premier Sustainability Science Forum, qui s'est tenu en novembre 2021 à l'Université de Berne, a mis l'accent sur l'accélération de la transition vers le développement durable. Des promoteurs de la recherche et d'autres acteur·rice·s ont débattu des priorités à fixer pour l'utilisation des connaissances existantes et des importantes lacunes à combler.

2.3.4 Agora – Dialogue entre la science et la société

Les chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne prennent part au dialogue entre la science et la société. Ils participent par exemple à des projets Agora du Fonds national suisse (FNS) et communiquent dans ce cadre les résultats de leurs recherches actuelles sur le développement durable à un public non spécialiste. Les projets Agora suivants en lien avec le développement durable ont été soutenus au cours des années sous revue 2020/2021 :

- ***CSI-Alps : Geological research as a criminal investigation*** : transmission aux élèves et aux enseignant·e·s des gymnases suisses de nouvelles connaissances sur la géologie alpine à l'aide de méthodes nouvelles et innovantes.
- ***From glacier to classroom: peer-to-peer communication to foster curiosity in science*** : afin d'éveiller un intérêt pour la recherche et de faire découvrir les pratiques scientifiques, le projet « Girls on Ice » organise des excursions sur le glacier de Findel, dans les Alpes valaisannes, pour des jeunes femmes de 15 à 18 ans.
- ***Dear 2050 : Humans Respond to Climate Change*** : l'exposition « Dear 2050 : Humans Respond to Climate Change » associe des œuvres originales d'artistes et de scientifiques, des séances plénières en direct et un Climate Science Slam ouvert au public.
- ***Science-art-performances : Making co-benefits of climate mitigation visible and tangible*** : à travers des installations artistiques, des performances musicales et des représentations théâtrales, le public est invité à ressentir personnellement les effets du changement climatique.
- ***Gender Trouble in the Federal Palace*** : exposition itinérante sur les premières femmes parlementaires fédérales ainsi que sur l'évolution et la persistance que le champ politique a connues à partir de 1971 du fait de l'inclusion des femmes.
- ***Modèle et préjugés – Sportives d'élite suisses et homosexualité*** : « de toute façon, toutes les footballeuses sont lesbiennes. » De telles affirmations ne sont pas rares. Mais est-ce vrai ? Et dans

le milieu de la danse ? N'y a-t-il pas de femmes lesbiennes dans cette discipline sportive et artistique traditionnellement féminine ? Ce livre de portraits richement illustré brise les tabous et balaie les clichés.

- **Confronting hostile Terrains** : le projet de communication « Confronting Hostile Terrains » fait découvrir à un large public les causes politiques et les conséquences existentielles de la politique des frontières aux répercussions fatales pour les populations migrantes.

u^b

Outre les projets Agora du Fonds national suisse, des scientifiques de l'Université de Berne développent également des supports pédagogiques et des activités ludiques contribuant à la transmission du savoir dans le domaine du développement durable, par exemple des expositions interactives, des outils didactiques interactifs, des sessions de cours multimédias ou encore une application pour les excursions scolaires.

Le Centre Oeschger pour la recherche climatologique a développé le dossier Climate Change en collaboration avec d'autres partenaires dans le cadre d'un projet interdisciplinaire. Le dossier thématique « Changement climatique et politique climatique » comprend des supports didactiques multimédias ainsi que des informations complémentaires pour l'école primaire et le degré secondaire II, s'appuyant sur la recherche et testés dans la pratique. Il est disponible depuis 2020.



Illustration 6 : Excursion avec l'OCCR

© Universität Bern

2.4 Le développement durable à la bibliothèque universitaire

La bibliothèque universitaire accorde une grande importance au développement durable et en a fait l'un des quatre axes de sa nouvelle stratégie 2021-2024. Par ailleurs, elle participe depuis 2018 à l'initiative de développement durable « Biblio2030 » des bibliothèques suisses et a créé un groupe de travail correspondant. Ce dernier a pour mission la mise en place d'activités de promotion du développement durable au sein de la bibliothèque universitaire, ainsi que l'information et la sensibilisation des collaborateurs·rices et du grand public concernant le développement durable. Depuis 2020, il informe dans une newsletter interne mensuelle sur l'engagement de la bibliothèque universitaire en faveur du développement durable et, depuis 2021, sur le site web de la bibliothèque universitaire.

Au cours des années sous revue 2020/2021, la bibliothèque universitaire a en outre organisé plusieurs manifestations en lien avec le développement durable. De février à octobre 2020, les bibliothèques de sciences naturelles se sont intéressées aux objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU dans le cadre d'une exposition coordonnée. Elles ont présenté des contenus sur le sujet, ainsi qu'une sélection d'ouvrages issus de leur fonds et des exemples de projets de recherche sur le développement durable.

D'août 2021 à juillet 2022, la bibliothèque des sciences exactes a proposé l'exposition « Notre avenir sur la Terre : changement climatique et science ». Présentant les travaux de Donna Haraway, d'Isabelle Stengers et de Naomi Oreskes, l'exposition soulignait leur vision critique féministe des discours et débats actuels sur le changement climatique.



Illustration 7 : Exposition sur les objectifs de développement durable © Universität Bern

2.5 Numérisation

La numérisation change le monde. Les processus de transformation numérique remettent en question les schémas de pensée et d'action actuels. Cela exige de nouvelles compétences dans une réalité qui évolue rapidement. L'Université de Berne se saisit des opportunités et des défis de la numérisation, et entend contribuer de manière active, critique et durable au processus de numérisation. C'est pourquoi la Direction de l'Université a adopté en juin 2019 une stratégie du numérique qui a été mise à jour, complétée et modifiée en 2020/2021 compte tenu des nouveaux défis résultant de la pandémie de coronavirus.

L'Université entend se positionner comme une plateforme scientifique dans le domaine de la numérisation au service de la société et de l'économie. Elle se fixe également pour objectif de mener une réflexion critique : la recherche bernoise souhaite étudier les opportunités et les risques de la numérisation, se pencher sur les aspects liés à la sécurité et à la protection des données et formuler des propositions en faveur d'une mise en œuvre responsable de la numérisation. Les recherches dans ce domaine sont monodisciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires, et viennent nourrir l'enseignement.

En plus des activités de recherche et d'enseignement, une série de manifestations a été organisée pour promouvoir une approche critique de la numérisation. Depuis l'automne 2019, des conférences ou des ateliers proposent de mener une réflexion critique sur un thème, tout en mettant l'accent sur les problématiques liées au développement durable. Le groupe de travail du Vice-rectorat de la qualité en charge du projet est assumé en alternance par les facultés, centres ou autres unités de l'Université qui organisent l'événement.

3. Enseignement

3.1 Éducation en vue du développement durable – La conception de l'Université de Berne

u^b

L'éducation en vue du développement durable permet à l'ensemble des actrices et acteurs d'une société d'être en capacité de prendre part au processus individuel et social de recherche, d'apprentissage et d'organisation du développement durable. Ces processus d'apprentissage en matière de développement durable revêtent une importance capitale. Aussi les chercheur·euse·s et, surtout, les enseignant·e·s de l'Université se doivent-ils de sensibiliser leurs étudiant·e·s au rôle de la science pour la société et son avenir.

Après leurs études, les diplômé·e·s de l'Université pourront contribuer de manière déterminante au développement durable à des postes de responsabilité dans la recherche, l'enseignement, l'administration, l'économie privée, la société civile et la politique. C'est pourquoi la formation universitaire en vue du développement durable doit notamment permettre aux étudiant·e·s de développer une pensée en réseau et systémique, de comprendre les dynamiques d'effets société-environnement et les processus complexes et de formuler des hypothèses d'impact quant aux causes et aux conséquences possibles de ces processus. Le renforcement des compétences tient une place centrale dans le débat sur l'éducation en vue du développement durable.

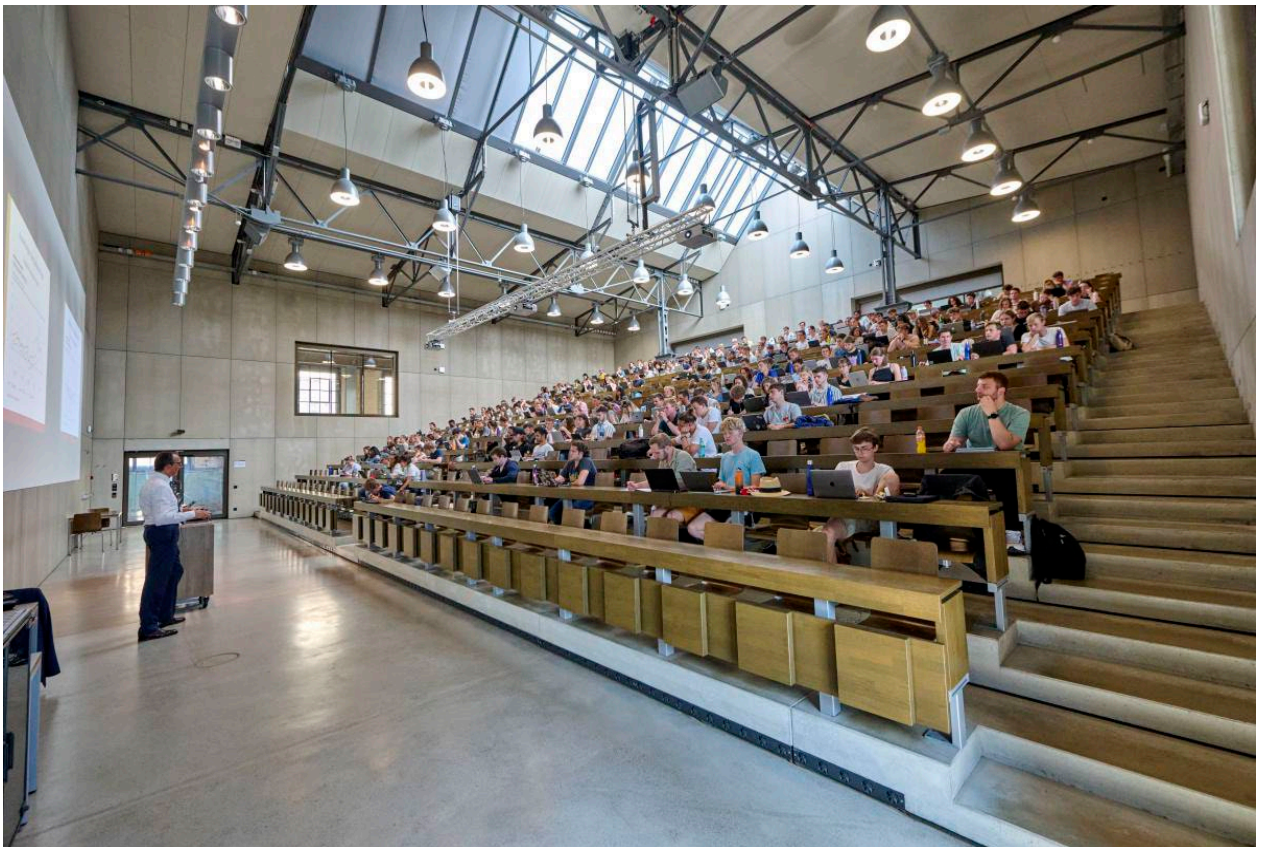


Illustration 8 : Cours au centre universitaire vonRoll

© Universität Bern

3.2 Offre d'études

Seule une collaboration entre les disciplines et les acteur·rice·s peut permettre de relever les défis posés aux générations actuelles et futures par le développement durable. Dans le cadre de programmes d'études spécifiques, l'Université de Berne transmet à ses étudiant·e·s des compétences aussi bien en termes de contenus que de méthodes, qui leur permettront d'identifier les problèmes liés au développement durable et de les traiter selon une approche interdisciplinaire et transdisciplinaire.

u^b

Aux niveaux bachelor et master, l'Université de Berne propose des programmes d'études dans le domaine du développement durable. Axés sur la pratique, ces programmes sont empreints d'une forte dimension interdisciplinaire et transdisciplinaire et s'adressent aux étudiant·e·s de toutes les facultés et filières.

- **Bachelor en développement durable, programme d'études mineur** : le travail interdisciplinaire en groupes et sur des études de cas permet de transmettre et d'appliquer des théories, des concepts, des approches et des méthodes. Outre la promotion des compétences professionnelles et méthodologiques, l'accent est mis sur le renforcement des compétences sociales, de communication et conceptuelles, qui sont essentielles à la collaboration interdisciplinaire et transdisciplinaire. Le bachelor en développement durable (programme d'études mineur) est proposé sous la forme de programmes d'études de 15, 30 et 60 crédits ECTS par le *Centre for Development and Environment (CDE)*.
- **Master en développement durable, programme d'études mineur** : le master en développement durable (programme d'études mineur) transmet des compétences méthodologiques et fondamentales axées sur la recherche et l'application, qui permettent aux étudiant·e·s de travailler sur les thématiques du développement durable dans un cadre interdisciplinaire et transdisciplinaire tout en mettant à profit leurs propres connaissances et compétences disciplinaires. Les étudiant·e·s étudient les enjeux sociétaux globaux du développement durable, la situation actuelle et les perspectives de la recherche afférente, ainsi que les théories interdisciplinaires et transdisciplinaires et les approches transformatives du développement durable. Le programme d'études transmet et encourage les compétences en matière de recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire et de travail de projet, de même que les compétences méthodologiques, de réflexion et de communication. Le master en développement durable (programme d'études mineur) est proposé par le *Centre for Development and Environment (CDE)* et équivaut à 30 crédits ECTS.

Au niveau du doctorat, la thématique du développement durable fait partie du cursus de *l'International Graduate School North-South (IGS North-South)*, un établissement interuniversitaire. Dans le cadre de la formation continue, l'Université de Berne propose un cours assorti d'un certificat en développement durable (CAS).

Par ailleurs, l'offre d'études en développement durable de l'Université de Berne comprend également les cursus d'études de master du *Centre Oeschger pour la recherche climatologique (OCCR)*, du *World Trade Institute (WTI)* et du *Centre interdisciplinaire pour les études de genre (IZFG)*, ainsi que de leurs écoles doctorales.

Centres	Bachelor	Master	Graduate School	Formation continue
CDE	Bachelor en développement durable, programme d'études mineur	Master en développement durable, programme d'études mineur	International Graduate School North-South (IGS North-South)	CAS Développement durable
OCCR		Master in Climate Sciences	Graduate School of Climate Sciences	
WTI			Graduate School of Economic Globalisation and Integration	Master of Advanced Studies in International Law and Economics (MILE)
IZFG		Master Minor Gender Studies	Graduate School Gender Studies	CAS Compétences en matière de genre dans la migration et la mondialisation

Summer Schools : avec les Summer Schools, l'Université de Berne offre chaque été aux étudiant·e·s et aux chercheur·euse·s la possibilité d'étudier un thème spécifique dans un environnement international. La plupart des écoles d'été s'adressent principalement aux doctorant·e·s et aux postdoctorant·e·s, mais de plus en plus de Summer Schools sont aussi proposées aux étudiant·e·s en bachelor et en master, parfois en ligne.

La thématique du développement durable est abordée dans différentes Summer Schools. Durant l'été 2021, la *Virtual One Health International Bachelor and Master Summer School* avait par exemple pour thème « Hidden players in the food chain ». Les participantes et participants y ont découvert différents systèmes de production alimentaire, leurs enjeux, leurs avantages et leurs perspectives d'avenir afin d'être en mesure d'étudier les liens entre la santé des plantes, des animaux et des êtres humains. La *Virtual One Health International PhD and Postdoc Summer School 2021* consacrée au thème « Environmental pollution : from soils to human health » s'adressait aux doctorant·e·s et postdoctorant·e·s. Elle portait sur le maintien, le transport et les effets sur la santé des polluants dans l'environnement. La *Online International Bachelor & Master Summer School* sur le thème « The future is sustainable – it is in our hands », organisée par le *Centre for Development and Environment (CDE)*, s'est également déroulée durant l'été 2021.

3.3 Éducation en vue du développement durable (EDD)

3.3.1 Intégration du développement durable dans tous les cursus

L'Université de Berne définit le développement durable comme un processus individuel et social de recherche, d'apprentissage et d'organisation auquel participent tous les membres de la société. Un tel processus participatif implique que l'ensemble des actrices et acteurs possèdent les connaissances et compétences requises pour y prendre part. L'éducation en vue du développement durable (EDD) constitue donc un élément clé de la mission éducative. C'est la raison pour laquelle l'Université de Berne s'est fixé pour objectif d'intégrer le développement durable dans tous ses cursus et a inscrit cet objectif dans sa stratégie.

L'Université met des outils et des services à la disposition des enseignantes et enseignants pour les aider à intégrer le développement durable dans leurs disciplines. Créées sur mandat du Vice-rectorat de la qualité par l'équipe [Éducation au développement durable](#) (équipe EDD), ces offres de soutien ont été élaborées sur la base des expériences tirées de l'enseignement sur le développement durable. Elles sont développées et complétées en permanence. Les offres de soutien sont variées. Elles comprennent des supports pédagogiques, des ateliers, des services de conseil et un programme de promotion.

- **Guide et publication axée sur la pratique** : le guide « *Intégrer le développement durable dans l'enseignement des hautes écoles* » s'adresse aux enseignant·e·s de toutes les disciplines qui

souhaitent aborder et intégrer le développement durable de manière transversale dans leurs cours. Il contient sous forme succincte des informations générales sur le développement durable et l'éducation en vue du développement durable. En outre, l'analyse des expériences a été mise à disposition sous la forme de la publication « [Transdisciplinary Learning for Sustainable Development. Sharing Experience in Course and Curriculum Design](#) ». Cette dernière esquisse une approche de l'éducation au développement durable axée sur la pratique et tournée vers l'avenir. Prenant appui sur leur longue expérience de l'enseignement associée à des méthodes didactiques, les auteur·e·s fournissent des conseils, des outils et des exemples d'apprentissage et d'enseignement transdisciplinaires, applicables aux enseignant·e·s de toutes les disciplines.

- **Supports pédagogiques** : le matériel EDD est disponible en accès libre et complété en permanence. Il propose des diapositives, des vidéos et des exemples didactiques ainsi que des collections avec des liens vers des outils didactiques et méthodologiques basés sur le web.
- **Ateliers et coachings** : l'équipe EDD propose aux enseignantes et enseignants de l'Université de Berne divers services pour les aider à trouver ensemble le lien entre leur discipline et le développement durable.
- **Programme de promotion** : le programme concurrentiel de promotion « Promotion du développement durable dans l'enseignement » accompagne les enseignant·e·s de l'Université de Berne dans l'élaboration de cours facultatifs consacrés au développement durable. De 2017 à 2021, 17 projets ont été approuvés dans le cadre de six procédures de mise au concours. Le programme de promotion a été évalué au printemps 2021 et poursuivi au semestre d'automne 2021 (pour les projets à partir de 2022).
- **Tutoriel en ligne** : l'équipe EDD de l'Université de Berne a conçu un [tutoriel en ligne de deux heures](#) sur le développement durable, qui a été publié au sein de l'Université en novembre 2018. Cette offre pédagogique en ligne permet aux étudiantes et étudiants de découvrir de manière compréhensible et intéressante ce qu'est le développement durable et quel est son lien avec leur discipline. Après la phase pilote et une évaluation, le tutoriel en ligne est à la libre disposition des enseignant·e·s et de leurs étudiant·e·s depuis 2020. En 2021, le tutoriel a été légèrement adapté pour être intégré à la série des modules d'apprentissage « Compétences pour l'avenir (numérique) » de l'Université de Berne.
- **Liens DD** : l'équipe EDD propose des liens avec le développement durable mettant en évidence les interdépendances entre le développement durable et les différentes disciplines et devant servir de base de discussion et d'aide aux enseignant·e·s de toutes les facultés. En décembre 2021 a été organisé un premier atelier sur les liens DD, au cours duquel ces derniers ont été discutés par des professeur·e·s de différentes filières. Les points de jonction entre les disciplines et le développement durable sont établis et présentés de manière concise et claire, en étroite collaboration avec des expert·e·s. Ces documents sont disponibles en [allemand](#) et en [anglais](#).

u^b

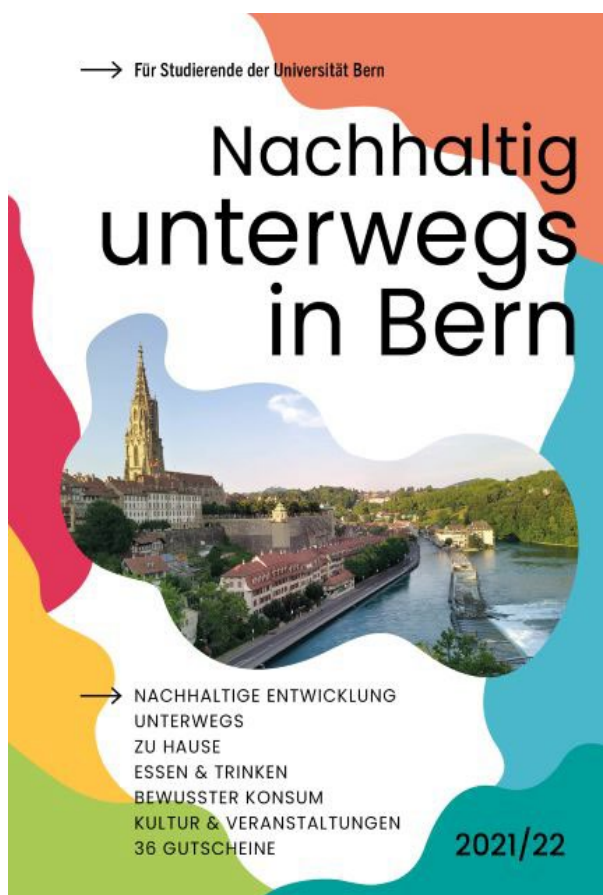


Illustration 9 : Couverture du livret destiné aux étudiantes et étudiants
© Universität Bern

En 2021, l'équipe EDD de l'Université de Berne a élaboré un guide de la ville durable pour les étudiant·e·s de l'Université de Berne. Le livret « [La mobilité durable à Berne](#) » invite les étudiant·e·s à réfléchir à ce dont ils ont besoin pour vivre bien et heureux. Il contient des faits, des idées et des conseils sur les thèmes « Développement durable », « Mobilité », « Manger et boire », « À la maison », « Consommation responsable » et « Culture et cours ».

Une version imprimée a été distribuée aux étudiant·e·s de l'Université de Berne au début du semestre d'automne 2021. Les bons joints au livret permettaient aux étudiant·e·s de découvrir de nouveaux commerces et lieux et pouvaient être utilisés jusqu'à fin 2022 sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité.

La version PDF du livret est disponible sur le site web de l'EDD et vise à rendre cette thématique accessible à toutes les personnes intéressées. Le livret « La mobilité durable à Berne » a en outre été traduit en [anglais](#) à l'intention des étudiantes et étudiants étrangers.

4. Domaine opérationnel

4.1 Locaux

Les locaux de l'Université de Berne sont construits par l'*Office des immeubles et des constructions* du canton de Berne, qui tient compte de la dimension du développement durable lors de la construction et de la rénovation des bâtiments. Les bâtiments construits et rénovés par le canton bénéficient de la certification *Standard Construction durable Suisse SNBS*, qui s'appuie sur des dispositifs existants (p. ex. normes MINERGIE® et MINERGIE-ECO® qui mettent en avant l'écologie du bâtiment et l'efficacité énergétique). L'Université de Berne vise la certification Platine. Les bâtiments placés sur des sites inadaptés ne peuvent pas faire l'objet d'une certification. En l'absence de certification, la directive « Construction et gestion durables » de l'*Office des immeubles et des constructions* est appliquée.

Le service *Bâtiments et locaux* de l'Université de Berne est responsable de l'entretien et du développement de ses locaux. Dans la mesure du possible, il planifie les bâtiments en fonction de l'utilisation (p. ex. laboratoire, bureaux, bibliothèque) et non en fonction d'utilisateur-riche-s spécifiques (p. ex. certains instituts). Il est ainsi possible de réagir à l'évolution des besoins sans qu'il soit nécessaire d'engager immédiatement des travaux. Par ailleurs, des directives prévoyant une utilisation raisonnée des locaux sont en vigueur.

Le nouveau bâtiment de recherche et de laboratoires situé au Murtenstrasse 24-28 a été inauguré en août 2021. Le nouveau complexe réunit sur un même site la recherche et les services centraux du Département de recherche biomédicale (DBMR) et de l'Institut de médecine légale. Le bâtiment offre suffisamment d'espace, est à la pointe de la technologie pour répondre à son affectation et a été construit conformément aux standards cantonaux de la norme Minergie-P-Eco, qui allie efficacité énergétique et écologie. Le bâtiment, y compris les laboratoires, est conçu de manière aussi neutre que possible en termes d'utilisation. Il peut ainsi être adapté de manière flexible à l'évolution des besoins. Une extension ultérieure est également possible.



Illustration 10 : DBMR Murtenstrasse

© Universität Bern

4.2 Consommation totale d'énergie

Au cours de l'exercice 2020, la consommation totale d'énergie par personne¹ a baissé de 8% par rapport à l'année précédente. Outre la douceur de l'hiver, cette baisse est principalement imputable à la pandémie de coronavirus, en particulier aux confinements, qui ont entraîné une moindre utilisation des bâtiments. Cela se reflète à la fois dans la baisse de l'énergie de chauffage et dans la baisse de l'énergie électrique.

En 2021, la consommation d'énergie a retrouvé un niveau comparable à celui d'avant la pandémie (2019). L'augmentation de la consommation d'énergie de 8% entre 2020 et 2021 s'explique notamment par un hiver plus froid et l'augmentation des degrés-jours de chauffage qui en découle. En outre, l'emménagement dans le nouveau bâtiment de laboratoires situé au Murtenstrasse 24-28, qui dispose d'une installation autoclave au gaz, s'est traduit par une augmentation significative de la consommation de gaz. Il est réjouissant de constater que la consommation d'énergie électrique n'a pas augmenté en 2021 compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes.

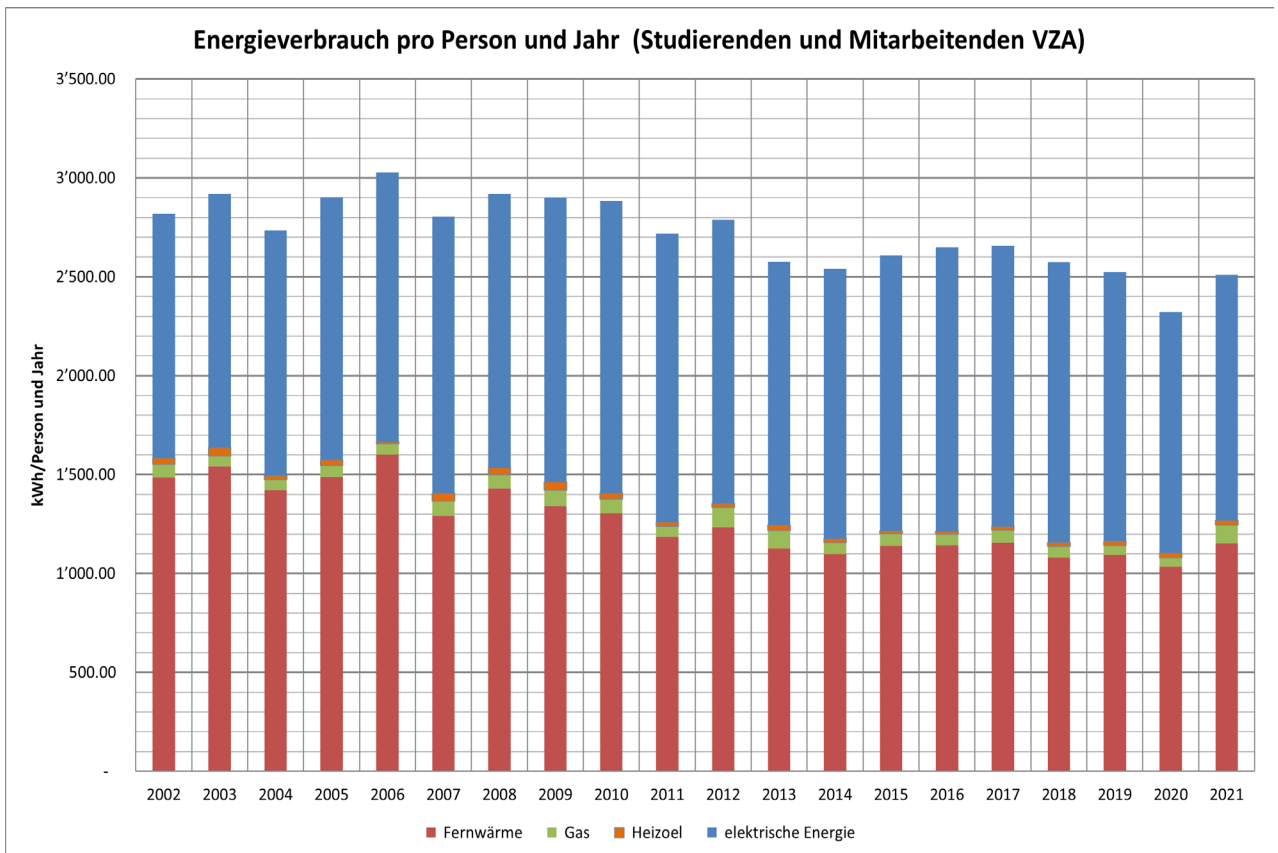


Illustration 11 : Consommation d'énergie par personne et par an des étudiant·e·s et des collaborateur·rice·s à plein temps de l'Université de Berne

En 2017, dans le cadre du modèle des gros consommateurs, l'Université de Berne a réalisé une analyse de la consommation sur 14 sites et établi des premières estimations du potentiel d'optimisation de la consommation. Sur cette base, une convention d'objectifs cantonale d'une durée de 10 ans a été conclue en 2018 avec le propriétaire du bâtiment, l'*Office des immeubles et des constructions* (OIC) et l'*Office de l'environnement et de l'énergie* (OEE) : une augmentation de l'efficacité énergétique de 0,41% par an (ou 4,1% après 10 ans) a été décidée pour l'Université de Berne. Cet objectif tient compte du fait que l'Université possède des bâtiments de laboratoires à forte consommation d'énergie avec une part élevée d'énergie de production sur laquelle il n'est pas possible d'agir. Entre 2017 et 2021, les objectifs fixés par la convention d'objectifs ont pu être atteints.

¹ Le nombre de personnes comprend les étudiant·e·s et les collaborateur·rice·s à plein temps.

4.3 Sources d'énergie

Depuis 2016, l'Université de Berne utilise de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelables (énergie hydraulique, biomasse, énergie solaire). La part d'électricité sans certificat de durabilité, qui s'élevait encore à 0,27% en 2017, a été ramenée à zéro au 1^{er} juin 2018. Ainsi, depuis l'été 2018, l'Université de Berne s'approvisionne intégralement en électricité avec certificat de durabilité. Par rapport à la consommation totale d'énergie par personne, la part de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelables était de 52,4% en 2020 et de 49,5% en 2021.

Pour chauffer ses bâtiments, l'Université de Berne fait principalement appel au chauffage à distance : durant les deux années sous revue, le chauffage à distance a fourni respectivement 94% et 91% de l'énergie de chauffage. Avec 6% et 9%, l'utilisation directe de gaz et de mazout a été relativement faible. Il convient de noter que l'utilisation accrue de gaz est due à l'emménagement dans le nouveau bâtiment de laboratoires situé au Murtenstrasse 24-28, qui est équipé d'une installation autoclave alimentée au gaz pour ses processus.

À l'Université de Berne, des installations photovoltaïques sont installées sur les toits des bâtiments situés au Muesmattstrasse 27 et Mittelstrasse 43, de la serre de recherche, du centre universitaire vonRoll, du Centre du sport et des sciences sportives ZSSw, ainsi que sur certaines parties de l'hôpital vétérinaire et, depuis 2021, sur le toit du bâtiment au Länggassstrasse 128. Alors que le toit du bâtiment situé au Fabrikstrasse 8 a été mis à la disposition de tiers pour l'utilisation de panneaux photovoltaïques, les autres installations photovoltaïques servent la consommation propre, c'est-à-dire que l'électricité qu'elles produisent est utilisée par l'Université elle-même. En cas d'excédent de production, l'électricité des installations photovoltaïques est réinjectée dans le réseau.

4.4 Eau

Entre 1995 et 2012, la consommation d'eau par personne a été réduite de moitié malgré la construction de nouveaux bâtiments et un doublement du nombre d'étudiant-e-s. Après la légère augmentation enregistrée de 2014 à 2016, la consommation d'eau a de nouveau baissé en 2017 et 2018 pour revenir à un niveau inférieur à celui de 2012. En 2018/19, la consommation d'eau a pu être maintenue à ce faible niveau malgré une augmentation du nombre de personnes (respectivement +1% et +3%).

Au cours des deux années sous revue 2020 et 2021, un recul sensible de la consommation d'eau a été enregistré, ce qui s'explique par la moindre utilisation des bâtiments en raison de la pandémie de coronavirus et des confinements. En 2020 en particulier, la consommation d'eau par personne a fortement baissé et était inférieure d'environ un tiers par rapport aux années précédentes sans pandémie. Étant donné que la consommation d'eau est essentiellement imputable aux utilisateurs, c'est dans le domaine opérationnel que l'impact de la pandémie et de la réduction de l'utilisation des bâtiments qui en a résulté a été le plus marqué sur la consommation d'eau. En 2021, la consommation d'eau a de nouveau légèrement augmenté, mais elle est restée inférieure à celle des années ayant précédé la pandémie.

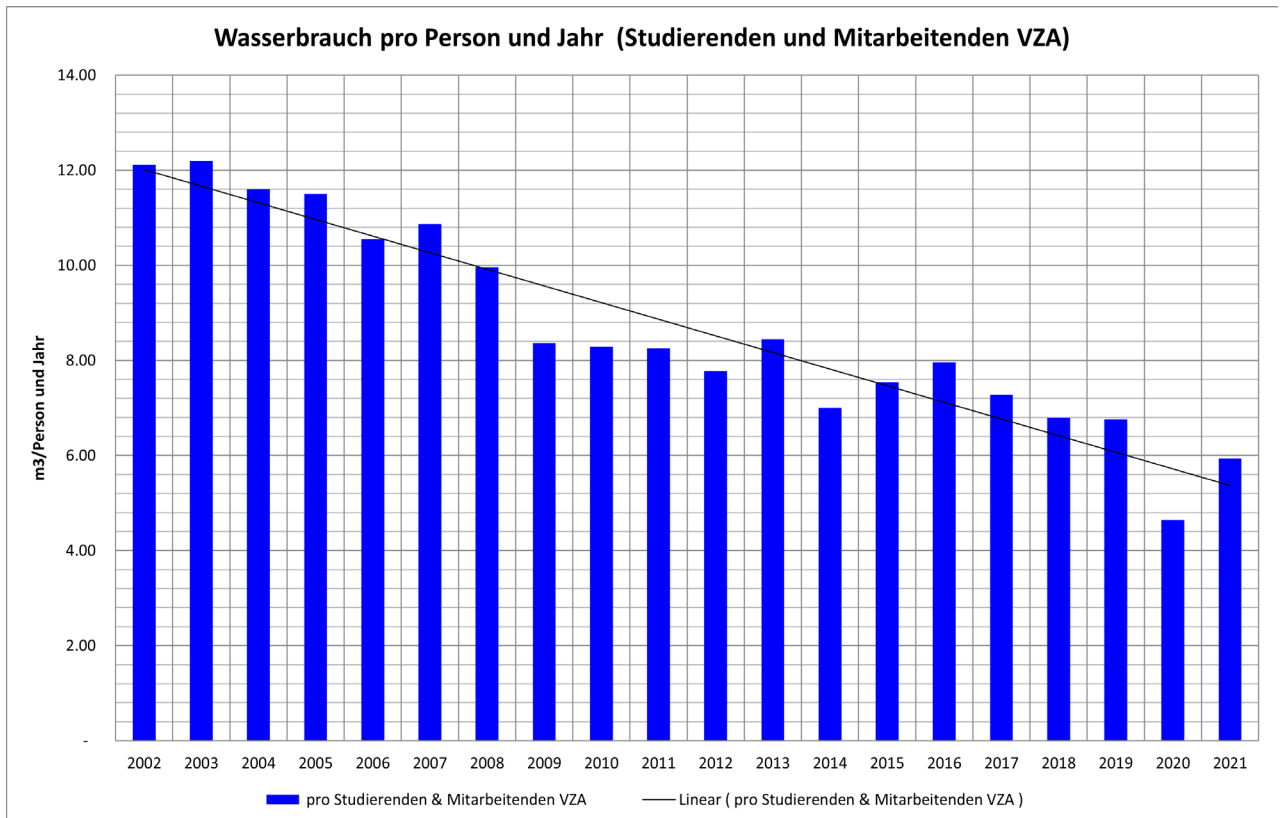


Illustration 12 : Consommation d’eau par personne et par an des étudiant·e·s et collaborateur·rice·s à plein temps de l’Université de Berne

Pour ce qui concerne l’eau, l’engagement de l’Université de Berne va au-delà du seul domaine opérationnel. Depuis 2013, l’Université possède le label [« Blue University »](#) de l’ONG canadienne « Council of Canadians ». En tant qu’institution certifiée Blue University, elle reconnaît l’accès à l’eau comme un droit humain, veille à une gestion durable de l’eau et œuvre pour que l’approvisionnement et l’utilisation de l’eau restent aux mains des pouvoirs publics.

Dans ce domaine, l’Université assume ses responsabilités de diverses manières. Forte de ses longues années de recherche dans les domaines de l’eau et de sa gestion, elle se mobilise dans de nombreux projets nationaux et internationaux. Dans le même temps, elle mène des recherches et propose un enseignement sur le thème des droits humains et contribue ainsi à la mise en œuvre du droit à l’eau.

Par ailleurs, elle veille à une gestion durable de l’eau en mettant à la disposition de ses étudiant·e·s et de ses collaborateur·rice·s des carafes et des bouteilles recyclables à remplir. En 2018, en collaboration avec les restaurants universitaires ZFV, elle a acheté des bouteilles en verre à bouchon mécanique « Blue University » fabriquées en matériaux recyclés pour les manifestations accueillant jusqu’à 30 personnes.



Illustration 13 : Blue University © Universität Bern

4.5 Déchets

L'Université de Berne attache une grande importance à ce que les quantités de déchets non valorisables soient réduites et les possibilités de valorisation des déchets pleinement exploitées. Depuis 2010, une directive relative à l'élimination des déchets est en vigueur. Celle-ci prend en compte le développement durable et s'appuie sur la politique intégrée des produits, consistant à considérer les produits pendant tout leur cycle de vie. Le principe « Éviter – Réduire – Valoriser », qui est essentiel pour la gestion durable des déchets, prévaut.

À l'Université de Berne, la gestion durable des déchets prend notamment les formes décrites ci-après. Selon leur type, les déchets peuvent être confiés aux services d'intendance ou apportés au point de collecte des déchets spéciaux, où ils font l'objet d'une valorisation conforme aux règles en vigueur (p. ex. déchets électroniques, ampoules, batteries, ferraille, produits chimiques). Depuis 2020, tous les sites de l'Université de Berne sont en outre équipés de boîtes de recyclage (papier, PET, canettes en aluminium, autres déchets). Les nouveaux bâtiments en sont également équipés.

En ce qui concerne les autres mesures de recyclage, il convient de noter que le recyclage des cartouches de toner vides et des réservoirs de toner usagés a été progressivement étendu aux bâtiments de l'Université de Berne à partir de la fin de l'année 2017. Ainsi, le recyclage du toner a été introduit sur 7 sites supplémentaires au cours des années sous revue et concerne désormais 25 sites au total.

Depuis 2019, les « tubes Corning » en polypropylène (PP) sont collectés à l'*Institut géographique (GIUB)* dans le cadre d'un projet pilote et recyclés par une entreprise de recyclage. En 2020, le recyclage, y compris le transport, d'autres matériaux de laboratoire en plastique a fait l'objet d'une évaluation. L'évaluation a montré que seuls les plastiques non contaminés sont actuellement recyclables en Suisse. Depuis 2021, les racks de pipettes en PP sont recyclés dans différents instituts.

Concernant le volume des déchets, les chiffres suivants ont été enregistrés au cours de la période considérée : en 2020, le volume des déchets a diminué de 26%. Cela s'explique par la moindre utilisation des bâtiments dans le contexte de la pandémie de coronavirus. Après la levée du confinement en 2021 et le retour au fonctionnement normal des hautes écoles au semestre d'automne 2021, le volume des déchets a de nouveau augmenté de 6%.

4.6 Restauration

L'Université de Berne attache une grande importance à la durabilité de ses offres de restauration. Elle mise en particulier sur la transparence et la liberté de choix pour ses hôtes. Dans le cadre de l'appel d'offres relatif aux restaurants universitaires lancé en 2020, c'est donc dans le cadre d'un processus décisionnel participatif que les prestations devant être proposées par le futur prestataire de services de restauration ont été évaluées. Lors de l'appel d'offres concernant les restaurants universitaires, une « utilisation exemplaire des ressources économiques, écologiques et sociales » a ainsi été définie comme critère d'adjudication. En 2021, après une nouvelle procédure d'appel d'offres, le marché a été attribué à la coopérative des entreprises ZFV. ZFV s'engage en faveur d'une amélioration continue de ses établissements en prenant en compte les aspects économiques, sociaux et économiques du développement durable. Cela inclut notamment le développement de l'offre végétane et végétarienne, le renforcement de la collaboration avec des fournisseurs locaux pour plus de « Berne » sur le campus et bien d'autres choses encore. Ces nouvelles mesures sont mises en œuvre en continu depuis le semestre d'automne 2021.

ZFV a déjà engagé de nombreuses mesures dans les domaines du respect de l'environnement, de la régionalité et de la saisonnalité.

La charte Food & Beverage de ZFV régit de façon contraignante les principes de la restauration et la politique d'approvisionnement. Les lignes directrices ont pour but de mettre en œuvre une approche et une action responsables et durables dans toutes les entreprises ZFV sur la base d'exigences claires et harmonisées. Par exemple, la viande (bœuf, veau, porc, poulet) provient principalement de Suisse, le café en grains est issu d'une agriculture équitable et de préférence biologique, les légumes, les fruits et les pommes de terre sont, dans la mesure du possible, achetés en Suisse et le transport aérien est évité autant que possible.

Le système de gestion *necta* introduit en 2018 aide les hôtes dans le choix de leur menu et permet une grande transparence : il indique les allergènes et les valeurs nutritionnelles dans les menus et dispose d'icônes telles que « Respect de l'environnement », « Végétarien » ou « Végane ». L'offre de base comprend des plats végétariens ou véganes, qui sont chaque jour au menu des restaurants universitaires.

ZFV s'engage en faveur de la réduction du gaspillage alimentaire et de la sensibilisation à cette question. Pour ce faire, des outils efficaces ont été mis en place : sensibilisation et formation des collaboratrices et collaborateurs, bonne planification des achats et des quantités, et prise en compte des restes dans la planification des menus. Depuis le début des mesures du gaspillage alimentaire dans ses entreprises en 2015, ZFV a ainsi réduit de 26% la quantité des déchets alimentaires par rapport au chiffre d'affaires du secteur alimentaire.

Afin de réduire la consommation de vaisselle jetable dans la restauration à emporter, ZFV s'appuie de plus en plus sur les solutions réutilisables. Au début du semestre d'automne 2019, le système reCIRCLE a été mis en place dans l'ensemble des restaurants universitaires et cafétérias ZFV de l'Université de Berne. À l'avenir, ZFV souhaite abandonner complètement les emballages à usage unique.



Illustration 14 : Espace extérieur du restaurant universitaire du bâtiment principal

© Universität Bern

4.7 Neutralité climatique

u^b

En 2020, l'Université de Berne s'est fixé pour objectif de devenir une [institution climatiquement neutre](#) à l'horizon 2025 dans tous les domaines sur lesquels elle exerce une influence directe. Cet objectif ambitieux n'est pas seulement une nécessité face au réchauffement climatique qui s'accélère, c'est aussi une question de crédibilité : rappelons que l'Université de Berne fait partie des institutions de recherche les plus reconnues au monde dans le domaine du changement climatique. C'est pourquoi elle souhaite mener des activités de recherche sur le climat, mais aussi appliquer ses connaissances à son fonctionnement et aux voyages de service afin de contribuer à la protection du climat. Le principe qui prévaut consiste à réduire autant que possible les émissions de CO₂eq et à compenser les émissions inévitables par des mesures appropriées.

En 2019, l'Office de coordination pour le développement durable a mené de vastes recherches et clarifications sur la neutralité climatique afin de jeter les bases des prochaines étapes. Les voyages en avion contribuant de manière déterminante aux émissions de CO₂eq de l'Université, l'accent a dans un premier temps été mis sur les voyages de service. En juin 2019, la Direction de l'Université a adopté des recommandations destinées à aider ses collaboratrices et collaborateurs à prendre en compte le développement durable dans l'organisation de leurs voyages de service et à réduire leurs émissions de CO₂. Les recommandations, publiées dans la circulaire [« Voyager de manière durable »](#), comprennent des informations importantes sur les alternatives possibles et les moyens de transport plus respectueux de l'environnement. La circulaire a été actualisée en 2020 et est disponible en allemand, français et anglais.

Au cours des deux années sous revue, l'Office de coordination pour le développement durable a jeté les premières bases de la neutralité climatique dans les domaines du monitoring et de la réduction, qui sont décrites dans les deux sections suivantes.

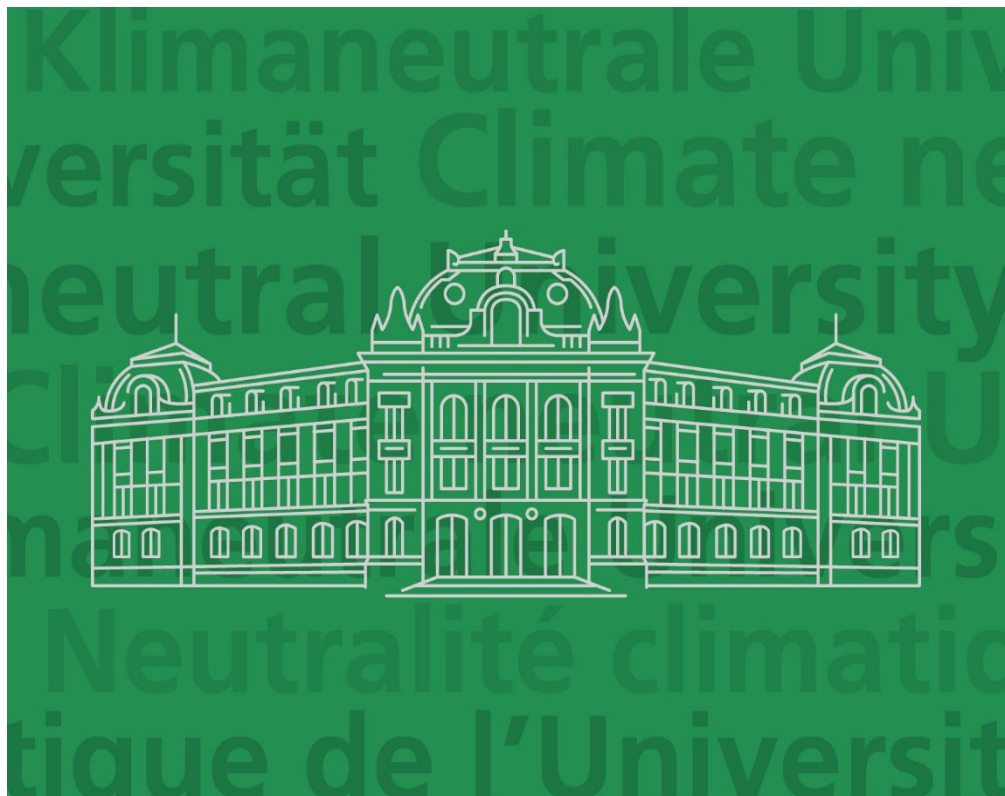


Illustration 15 : Université de Berne climatiquement neutre

© Universität Bern

u^b

En ce qui concerne le monitoring, l'Office de coordination pour le développement durable a commencé en 2020 à établir le [bilan des gaz à effet de serre de l'Université](#) et à lancer la collecte de données correspondante. L'accent a été mis sur une analyse approfondie de la situation actuelle en vue d'identifier les domaines produisant directement ou indirectement des émissions de CO₂ eq et sur lesquels l'Université peut avoir une influence. Le premier bilan des gaz à effet de serre de l'ensemble de l'Université a été achevé fin 2021 et publié début 2022. Les informations relatives à l'établissement du bilan et au périmètre considéré figurent dans les rapports sur les gaz à effet de serre.

Le premier bilan des gaz à effet de serre de l'Université de Berne a été établi pour l'année 2019. Cette année sert d'année de référence pour le développement de mesures visant la réduction et la compensation des émissions.

La conclusion la plus importante est la suivante : en 2019, le volume total des émissions de l'Université de Berne s'est élevé à environ 7861 tonnes de CO₂ eq. Avec environ 4 720 employé·e·s équivalents plein temps (EPT), cela correspond à une moyenne d'environ 1,67 t CO₂ eq par EPT et par an. Environ 60% du volume total des émissions ont été causés par les déplacements de service en avion (4 734 t CO₂ eq). Un peu plus d'un tiers des émissions (env. 34%) sont générées par la consommation d'énergie.

En 2020, le volume total des émissions de l'Université de Berne s'est élevé à environ 4 742 tonnes de CO₂ eq. Avec environ 4 854 employé·e·s équivalents plein temps (EPT), cela correspond à une moyenne d'environ 0,98 t CO₂ eq par EPT et par an. Il s'agit d'une réduction significative par rapport à l'année précédente, qui s'explique par les restrictions liées au coronavirus.

Suite à la pandémie de Covid-19, les émissions générées par les voyages en avion ont diminué par rapport à l'année précédente, passant d'environ 60% à environ 33% des émissions totales (1563 t CO₂ eq). La majeure partie des émissions (env. 41%) est donc liée à l'approvisionnement en chaleur à distance.

En 2021, le volume total des émissions de l'Université de Berne s'est élevé à environ 4 094 tonnes de CO₂ eq. Avec environ 5 050 employé·e·s équivalents plein temps (EPT), cela correspond à une moyenne d'environ 0,81 t CO₂ eq par EPT et par an. Il s'agit une nouvelle fois d'une réduction significative par rapport à l'année de référence, qui s'explique à nouveau par les restrictions liées au coronavirus.

Les émissions générées par les voyages en avion ont encore diminué de plus de moitié en 2021 (passant de 1 563 t CO₂ eq en 2020 à 616 t CO₂ eq en 2021). Les émissions absolues liées à l'approvisionnement en chaleur à distance sont restées pratiquement inchangées (près de 2000 t / CO₂ eq) et représentaient ainsi 48% des émissions totales en 2021.

Par une comparaison des années 2019 à 2021, l'illustration ci-dessous met en évidence à la fois la très forte baisse des émissions des voyages en avion liée à la pandémie et l'augmentation des émissions de l'approvisionnement en gaz, due à une collecte plus précise des données et à l'ajout de nouveaux bâtiments. La comparaison des bilans ou l'évaluation de l'efficacité des mesures de réduction, en particulier des voyages en avion, ne serait pas pertinente en raison de la forte variation des conditions-cadres.

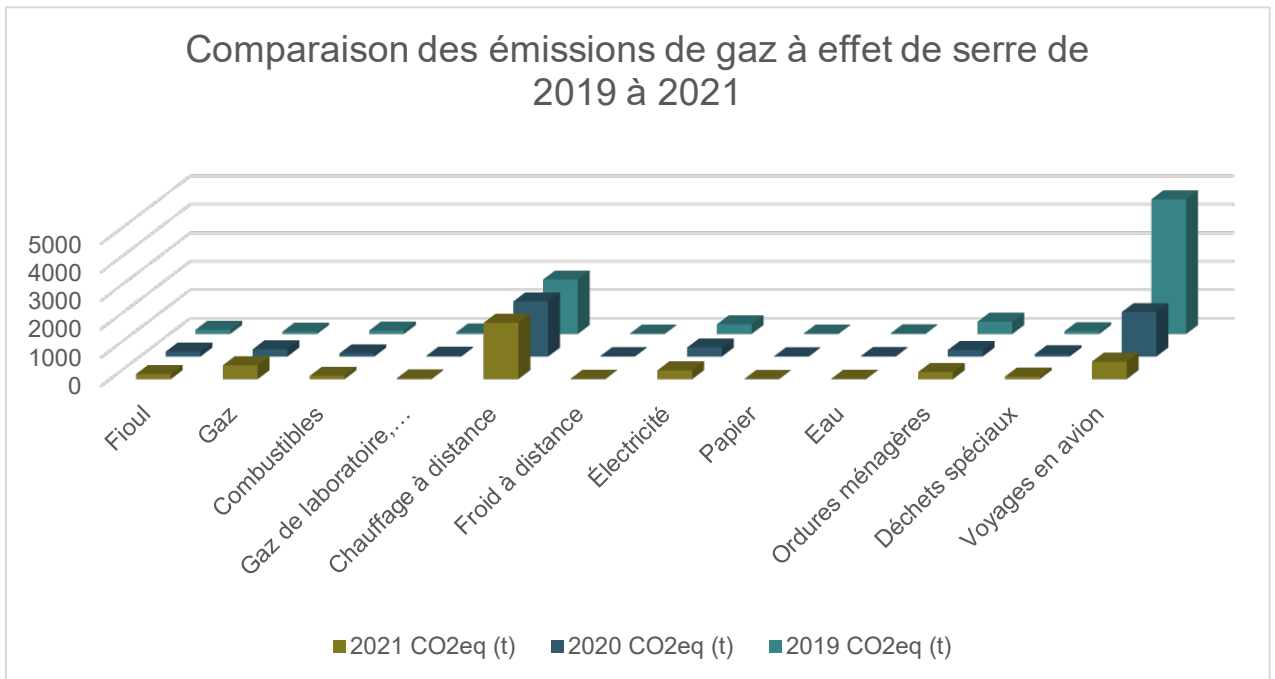


Illustration 16 : Émissions de gaz à effet de serre de l'Université de Berne, 2019-2021. Les émissions de gaz à effet de serre sont représentées par source d'émission et exprimées en CO₂eq. Les codes couleur correspondent aux différentes années.

4.7.2 Voyages de service

Afin de réduire les émissions de CO₂eq liées aux voyages en avion, l'Office de coordination pour le développement durable a mis en place un [système de feux tricolores applicable aux voyages de service de l'Université](#), qui a été adopté par la Direction de l'Université en septembre 2020. Ce système définit les destinations pour lesquelles le train doit être privilégié (catégorie verte) et les destinations pour lesquelles le train est prioritaire par rapport à l'avion (catégorie jaune). Dans la catégorie rouge, les déplacements en train de nuit sont recommandés afin de réduire le nombre de voyages en avion. Le système de feux tricolores a été publié en allemand, français et anglais.

- Zugfahrt ist obligatorisch**
Die Zugreise ist schneller als die Flugreise (inkl. Transfer). Die Zugreise ist max. 3.5 Stunden länger und die gesamte Reisezeit beträgt weniger als 7 Stunden.
- Zug oder Flug möglich, aber Zugreise hat Vorrang**
Die Zugreise dauert länger als 7 Stunden, die Differenz zur Flugreisezeit ist aber geringer als 3.5 Stunden.
- Flugreise**
Die Zugreise dauert länger als 7 Stunden und die Differenz zur Flugreisezeit ist grösser als 3.5 Stunden

Illustration 17 : Système de feux tricolores de l'Université de Berne

© Universität Bern

La communication vidéo est l'un des moyens permettant de réduire les kilomètres parcourus et les nuisances environnementales qu'ils génèrent. L'Université de Berne dispose à cet effet de plusieurs solutions logicielles, de salles de vidéoconférence et d'un équipement vidéo mobile. En janvier 2020 ont été publiées les « Guidelines for Virtual Videoconferencing ». Ce guide pour la préparation, la tenue et l'évaluation de

conférences en ligne se base sur les expériences acquises avec le format innovant de la conférence de la « *COPERNICUS Alliance 2019* ». Organisée par l'Université de Berne et le *Centre for Development and Environment (CDE)*, la conférence s'est entièrement déroulée par visioconférence et a réuni plus de 80 participant·e·s de plus de 25 pays, dont l'Australie, le Népal et la Jamaïque, dans un espace en ligne. Des exposés introductifs y étaient disponibles sous forme de vidéos avant le début de la manifestation afin que les participant·e·s puissent se préparer de manière ciblée à la discussion. Pendant la conférence, les participant·e·s se sont ensuite exprimés dans le cadre de tables rondes animées et de sessions interactives en audio, voire par vidéo ou par chat si souhaité.

4.8 Biodiversité

Les jardinières et jardiniers de l'Université de Berne entretiennent et rénovent les espaces extérieurs de ses bâtiments. Pour ce faire, ils appliquent depuis 2018 un concept d'entretien incluant le développement durable (notamment la biodiversité) qu'ils appliquent systématiquement. Les collaborateur·rice·s de la pépinière sont formés en ce sens.

D'une manière générale, l'Université de Berne pratique un entretien proche de la nature. Les produits phytosanitaires et les engrais chimiques sont proscrits, les néophytes sont traitées mécaniquement. Les jardinières et jardiniers de l'Université font attention à la faune et à la flore indigènes, veillent à leur épanouissement et les intègrent dans leurs réalisations. Les haies sauvages, par exemple, sont entretenues et complétées par des plantes indigènes afin d'accroître la diversité. Dans la mesure du possible, les plantations nouvelles comprennent des espèces indigènes. De nouveaux arbres fruitiers de haute tige sont également plantés, et les vieux arbres fruitiers sont valorisés au moyen de coupes adaptées. Les pelouses ne sont ni amendées ni arrosées pour favoriser la diversité des espèces. Dans la mesure du possible, des pelouses et prairies fleuries sont plantées.

Les petites structures, telles que des tas de branches, de pierres ou de feuilles, des lisières et des étangs, sont souhaitées et intégrées aux travaux d'entretien. La mise en réseau des différents éléments, qui constituent une source importante de nourriture et d'abri pour les petits animaux, est recherchée.

Depuis 2019, la pépinière informe au moyen de panneaux les collaborateur·rice·s et les étudiant·e·s ainsi que les riverain·e·s et les passant·e·s des habitats nouvellement créés et livre des conseils de jardinage. Lors de l'achat de petits engins et de machines, elle privilégie dans la mesure du possible les appareils électriques.

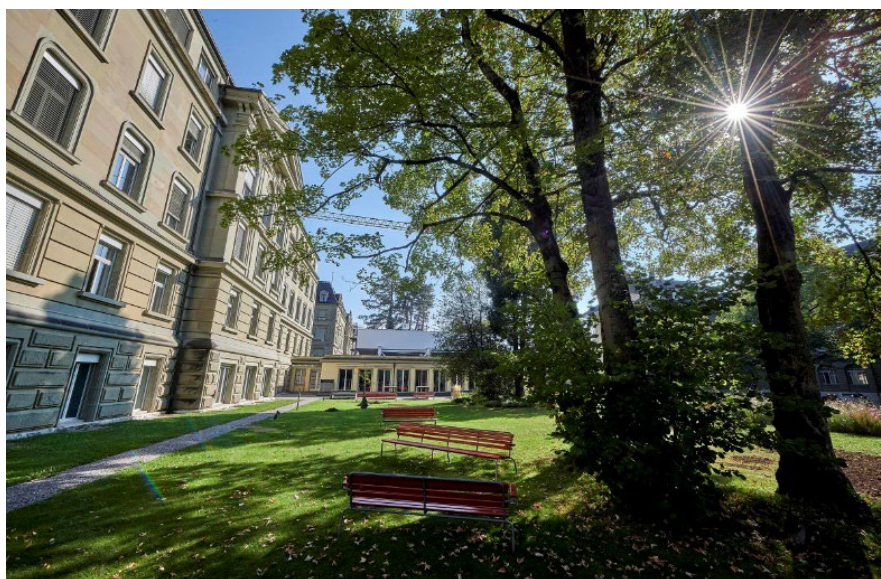


Illustration 18 : Jardin UniS

© Universität Bern

5. Contexte professionnel et social

5.1 Égalité entre femmes et hommes

u^b L'Université de Berne prône l'égalité entre femmes et hommes. Elle œuvre en faveur de la réussite des femmes et des hommes dans le domaine scientifique au moyen de dispositifs en faveur de l'égalité et de modèles de carrière efficaces. L'objectif de la politique de l'Université de Berne en matière d'égalité est que l'ensemble des facultés et départements ainsi que l'administration soient sensibilisés à ces questions et les mettent en pratique. Créés en 1990, la Commission et le [Service pour l'égalité entre femmes et hommes](#) conseillent et accompagnent les personnes dans ce processus.

Le Service pour l'égalité de l'Université de Berne a 30 ans : il y a trente ans, l'Université de Berne a été la première université de Suisse à créer un service pour l'égalité, marquant ainsi très tôt son engagement résolu en faveur de l'égalité. En 2020, un leporello anniversaire a rendu hommage aux jalons, aux succès et aux axes thématiques spécifiques du travail de l'Université de Berne en faveur de l'égalité. Par ailleurs, la première Université d'été de Berne consacrée au féminisme s'est tenue en juin 2021 à l'occasion du trentième anniversaire. Elle a souligné et encouragé le transfert de la théorie et de la pratique féministes dans les deux sens. Le Service pour l'égalité a également publié un podcast abordant différents thèmes tels que « Qu'est-ce qui marquera le travail en faveur de l'égalité entre femmes et hommes et de l'égalité des chances dans les hautes écoles ces prochaines années ? » et « Dans quels domaines faut-il agir pour qu'une haute école respecte l'égalité des chances ? ».

Plans d'action : depuis 2013, l'Université de Berne a mis en place un plan d'action pour l'égalité entre femmes et hommes. Le premier plan d'action, qui a couvert la période 2013-2016, a été suivi par le « *Plan d'action Égalité 2017-20* », qui prévoit 56 mesures dans 8 champs d'action.

En 2021, la Direction de l'Université a adopté le nouveau « *Plan d'action Égalité des chances 2021-2024* ». Parallèlement aux efforts déployés jusqu'à présent en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'Université de Berne inclut désormais au plan institutionnel la question de la diversité sous le terme « égalité des chances ». Le plan d'action définit des objectifs et des mesures concernant les catégories de diversité que sont le sexe, les handicaps physiques et psychiques, l'âge, l'origine ethnique (langue, nationalité, couleur de peau, expérience migratoire, religion), l'origine sociale et le statut social, l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

La promotion de l'égalité entre femmes et hommes est inscrite dans des plans d'action non seulement au niveau de l'Université dans son ensemble, mais aussi au niveau des facultés : depuis 2016, les facultés et le *Centre for Development and Environment (CDE)* disposent de leurs propres plans pour l'égalité d'une durée de quatre ans. C'est également le cas du *World Trade Institute (WTI)* depuis 2018.

En 2020, les huit facultés et les cinq centres de l'Université de Berne ont dressé un état des lieux et adopté de nouveaux *plans pour l'égalité des chances* pour la période 2021-24. La mise en œuvre de ces plans a commencé en 2021.

Mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes : les mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes engagées à l'Université de Berne sont très diverses. Elles ne se limitent pas à l'assurance qualité de la procédure d'engagement et à la promotion de la relève féminine. Elles comprennent également des mesures visant à favoriser la conciliation entre études, travail et tâches d'assistance², ainsi que la lutte contre les discriminations et les stéréotypes. Au cours des deux années sous revue, de nouvelles

² Les mesures en faveur de la conciliation entre études, travail et tâches d'assistance sont décrites à la section 5.4. du présent rapport.

mesures ont été mises en œuvre dans ces domaines, et les mesures existantes ont permis d'obtenir les résultats décrits ci-dessous :

u^b

- Assurance qualité de la procédure d'engagement : en 2021, la Direction de l'Université a adopté le guide « *Procédure d'engagement à l'Université de Berne sous l'angle de l'égalité des chances* ». Le guide, qui remplace le guide « *L'égalité des chances dans la procédure de recrutement* » de 2019, décrit l'attribution des charges de professorat dans le cadre de la procédure d'engagement et livre de nombreux conseils pratiques. De plus, la vidéo « [Recherchons professeure](#) » est désormais disponible en français. Elle a été réalisée en collaboration avec l'Université de Fribourg.
- Promotion de la relève féminine : depuis 2017, le Service pour l'égalité conduit le programme de développement de carrière « [COMET – Coaching, Mentoring et Training pour postdoctorantes](#) », qui s'adresse spécifiquement aux postdoctorantes et aux femmes qui préparent une habilitation de toutes les facultés et complète les programmes de tutorat facultaires et étudiants déjà en place à l'Université de Berne. Au cours des quatre sessions qui ont eu lieu entre 2017 et 2020, plus de 80 femmes ont participé au programme. Au cours de l'été 2021, les quatre dernières sessions du programme COMET ont été évaluées dans le cadre d'une vaste enquête afin de connaître la situation professionnelle des anciennes participantes et leur appréciation a posteriori du soutien apporté par le programme. Le programme de développement de carrière se poursuivra de 2021 à 2024.
- Ségrégation horizontale : en 2018 a été lancé le projet de coopération de swissuniversities « *chance_be : égalité des chances dans le choix des études et de la profession dans les hautes écoles bernoises* ». Au terme de ce projet national de coopération de quatre ans, il a été décidé en 2021 que le « *dialogue entre théorie et pratique* » serait poursuivi par les trois hautes écoles en collaboration avec le canton et élargi à d'autres thématiques de l'égalité des chances. En 2021, dans le cadre de la *journée Futur en tous genres*, un jeu de postes sur le thème « *En route vers le futur : un parcours à travers la ville de Berne pour choisir ses études et sa profession* » a par ailleurs été proposé pour la première fois. La ségrégation sexuelle au travail a été abordée dans différents lieux de l'espace public. La journée Futur en tous genres est organisée depuis 2013 à l'Université de Berne en étroite collaboration avec la direction de cette journée nationale. Le jeu de postes a été élaboré avec les services pour l'égalité de la ville et du canton de Berne.
- Lutte contre les discriminations : l'Université de Berne s'engage en faveur d'un environnement libre de toute discrimination. Ceci s'applique notamment aux discriminations fondées sur le sexe (sexisme) et aux abus sexuels (harcèlement sexuel). L'édition de mars 2020 du magazine unilink a publié une interview de la vice-rectrice Silvia Schroer sur la politique de tolérance zéro à l'Université et sur les relations entre les sexes. Le Recteur Christian Leumann s'est également exprimé sur ce thème dans une vidéo. Au printemps 2021, l'Université de Berne a organisé la [semaine d'action « Qui s'approche trop, va trop loin »](#). Au cours de cette semaine d'action, diverses manifestations en ligne ont permis aux étudiant·e·s, enseignant·e·s et collaborateur·rice·s de s'informer sur le harcèlement sexuel et d'approfondir leurs connaissances sur le sujet.
- Série de portraits de chercheuses bernoises : le site web de l'Université « [Femmes scientifiques de l'Université de Berne](#) » publie des portraits de chercheuses bernoises qui ont apporté une contribution importante dans leur domaine. Le premier portrait publié en 2020 à l'occasion de la Journée internationale des femmes dans la science était dédié à Doris Wastl-Walter, première vice-rectrice bernoise. Elle a été la première professeure ordinaire de l'Institut géographique et directrice fondatrice du Centre interdisciplinaire pour les études de genre.

- **Better Science – repenser le monde académique** : l'initiative « Better Science » a été lancée à l'Université de Berne en 2020. Elle appelle à repenser le monde académique en abandonnant le paradigme de la rapidité en faveur de plus de durabilité, de diversité et de qualité. Le site web « [Better Science](#) » introduit le sujet et invite à signer les dix appels à l'action qui permettront, au niveau individuel, une culture scientifique plus saine en Suisse et au-delà.
- **Prix Lux de l'égalité des chances** : depuis 2017, l'Université de Berne décerne le « [Prix Lux de l'égalité](#) » aux personnes et unités qui œuvrent activement en faveur de l'égalité des genres et de la diversité. En 2021, le prix a été rebaptisé « Prix Lux de l'égalité des chances » afin de prendre en compte l'importance d'une diversité globale en plus de l'égalité entre femmes et hommes. En 2020, le « Prix Lux » a été décerné au service « Governance & Human Resources » du *Centre for Development and Environment (CDE)*. Le CDE contribue à une plus grande égalité des chances avec les tandems générationnels et un modèle de temps partiel en fonction de l'âge. En 2021, le « Prix Lux » a été décerné à l'*Institut géographique (GIUB)* pour son engagement de longue date en faveur de l'égalité des chances et son travail de pionnier en faveur d'une culture scientifique inclusive.
- **Projets nationaux de coopération** : depuis 2019/2020, l'Université de Berne est engagée dans des projets de coopération entre hautes écoles dans le cadre du programme « *Égalité des chances et développement des hautes écoles* » de swissuniversities. Pour la période 2021-24, elle est la Leading House du projet de coopération P7 de swissuniversities « *Better Science* » et participe à divers projets nationaux de coopération P7 tels que « *Plus de diversité dans la relève des cadres médicaux* », « *Sélectivité fondée sur l'origine sociale dans les universités* » et « *Campagne nationale sur le harcèlement sexuel dans les hautes écoles* ».

Représentation des sexes : l'Université de Berne aspire à une répartition équitable des deux sexes à tous les échelons. Au niveau des charges de professorat, l'Université a défini les objectifs suivants dans son plan d'action 2017-20 : d'ici 2020, la part des femmes doit être de 25% parmi les professeur·e·s ordinaires et extraordinaires et de 40% parmi les professeur·e·s assistant·e·s **avec prétitularisation conditionnelle**. En 2020, la proportion de femmes parmi les professeur·e·s assistant·e·s avec prétitularisation conditionnelle s'élevait à 51,2%, une part nettement supérieure à l'objectif de 40%. Pour les charges de professorat ordinaires et extraordinaires, la proportion de femmes a légèrement augmenté en 2020, comme l'année précédente. Avec 23,4%, elle reste toutefois inférieure à l'objectif de 25%.

Dans le plan d'action 2021-24, les objectifs ont été ajustés comme suit : d'ici 2024, la part des femmes doit être de 33% parmi les professeur·e·s ordinaires et extraordinaires et de 40% parmi les professeur·e·s assistant·e·s **avec et sans prétitularisation conditionnelle**.

En 2021, la proportion de femmes parmi les professeur·e·s assistant·e·s avec et sans prétitularisation conditionnelle s'élevait à 52,9%, soit nettement plus que l'objectif de 40%. L'augmentation est particulièrement nette pour les charges de professorat assistant **avec** prétitularisation conditionnelle (de 51,2% en 2020 à 63,2% en 2021). Dans les charges de professorat ordinaire et extraordinaire, la part des femmes a continué d'augmenter, atteignant 24,4% en 2021.

En résumé, il convient de noter que la proportion de femmes a augmenté au cours des deux années sous revue, tant au niveau des charges de professorat ordinaire et extraordinaire que des charges de professorat assistant. Alors que les objectifs fixés pour les charges de professorat ordinaire et extraordinaire n'ont pas pu être atteints en 2020 et 2021 malgré l'augmentation de la part des femmes, ceux fixés pour les charges de professorat assistant ont été dépassés durant la même période. Il convient toutefois de noter que pour

les charges de professorat assistant avec prétitularisation conditionnelle, le nombre de cas en valeur absolue est faible, ce qui explique les fluctuations plus importantes observées.

5.2 Diversité

L'Université de Berne a à cœur d'appliquer les principes de l'égalité des chances et de permettre aux étudiant·e·s en situation de handicap et/ou souffrant d'une maladie chronique de participer à la vie universitaire sur un pied d'égalité. Afin de garantir que les équipements et offres universitaires puissent être utilisés par le plus grand nombre possible de catégories de personnes, l'Université engage les mesures suivantes.

Adaptation des conditions d'études : le *Service d'admission, d'immatriculation et de renseignements (ZIB)* accompagne les étudiant·e·s et futurs étudiant·e·s. Premier point de contact pour ces derniers, il les aide à trouver les bons interlocuteurs (p. ex. en vue de la compensation des inégalités pour les prestations d'études ou les contrôles des connaissances). Le ZIB aide également à préparer les demandes de compensation des inégalités. Les collaboratrices et collaborateurs du ZIB peuvent en outre accompagner les étudiant·e·s qui le souhaitent lors des consultations auprès du service de conseil aux études.

Auditoires : les projets de construction veillent à l'accessibilité des bâtiments et des auditoriums. Les informations concernant l'accessibilité (p. ex. l'accessibilité aux fauteuils roulants et les installations à induction) sont disponibles dans le Système central d'enseignement (KSL), à la rubrique « Construire pour tous », dans les informations relatives aux auditoriums.

Accessibilité web : le site web de l'Université de Berne a été conçu et créé conformément aux dernières directives sur l'accessibilité. Il peut être lu par les lecteurs d'écran. En 2021, les services informatiques de l'Université de Berne sont passés à une nouvelle version de ZMS (ZMS5 : Open Source Content Management for Science, Technology and Medicine). Le système prend en charge les directives les plus récentes en matière d'accessibilité et de convivialité.

Nouveau Bureau de coordination pour l'égalité des chances : en 2021, la Direction de l'Université a approuvé la création d'un Bureau de coordination pour l'égalité des chances, rattaché au Service pour l'égalité. Le nouveau Bureau de coordination pour l'égalité des chances a été pourvu début 2022 et est responsable des thématiques handicap, maladies chroniques, santé psychique et racisme.

5.3 Promotion de la relève

L'Université de Berne dispose d'un vaste éventail de domaines de recherche et réalise des prestations de pointe de niveau international dans plusieurs d'entre eux. L'Université a besoin de jeunes chercheuses et chercheurs motivés et curieux cultivant un esprit critique afin que des connaissances utiles pour la science et la société puissent continuer d'être acquises à l'avenir. C'est pourquoi elle attache une grande importance à une promotion durable de la relève permettant aux jeunes scientifiques de déployer tout leur potentiel. Les diverses mesures de promotion comprennent un large éventail de points de contact, d'offres d'enseignement et d'instruments de promotion.

Réformes : l'Université de Berne se distingue par une promotion ciblée de la relève scientifique conformément à sa « Stratégie 2021 » : elle souhaite faciliter l'accès à une carrière universitaire pour le corps intermédiaire et créer des conditions d'engagement compétitives au niveau international. L'Ordonnance sur l'Université a été révisée au 1^{er} février 2019 afin de faciliter la planification des carrières universitaires.

L'élément central de la révision est l'amélioration des conditions-cadres pour la promotion de la relève. Cela a permis d'améliorer l'aménagement de la charge de professorat assistant avec prétitularisation conditionnelle. En outre, la nouvelle charge d'assistantat d'enseignement avec prétitularisation conditionnelle représente une alternative de carrière pour les personnes qui souhaitent se spécialiser par exemple dans l'enseignement, les services ou l'application de technologies. Les catégories de postes des postdoctorant·e·s, qui ont remplacé les maîtres-assistant·e·s et les assistant·e·s scientifiques avec thèse au 1^{er} août 2019, sont également nouvelles. Ces adaptations permettent aux jeunes scientifiques de trouver des carrières universitaires attrayantes après leur doctorat.

Doctorat à l'Université de Berne : université généraliste fortement axée sur la recherche, l'Université de Berne et ses huit facultés offrent aux jeunes chercheur·euse·s des structures attrayantes garantant d'un doctorat de haut niveau. Les jeunes chercheur·euse·s peuvent préparer leur doctorat dans l'une des [sept Graduate Schools](#), dans le cadre de l'un des quelque 30 programmes de doctorat ou dans le cadre d'un doctorat libre. La plupart des Graduate Schools et des programmes de doctorat sont interdisciplinaires et/ou interuniversitaires. Outre une formation proche de la recherche et un encadrement resserré, ils offrent de formidables opportunités de réseautage au sein de la communauté scientifique.

Afin de promouvoir les programmes de doctorat pour la période 2021-2024, la Direction de l'Université a alloué des fonds propres à l'Université. Le programme de promotion « *Programmes de doctorat de l'Université de Berne 2021-2024* » vise à renforcer la qualité et l'attractivité de la formation doctorale, à intensifier l'encadrement des doctorant·e·s et à améliorer ainsi les perspectives de carrière des jeunes chercheur·euse·s dans le domaine universitaire et extra-universitaire.

L'objectif de la formation doctorale à l'Université de Berne est non seulement la qualification scientifique, c'est-à-dire la thèse, mais aussi l'acquisition de compétences interdisciplinaires afin de préparer les doctorantes et doctorants aux exigences de leur future activité à l'Université et en dehors. C'est la raison pour laquelle plusieurs services et institutions de l'Université de Berne proposent des cours sur la planification de carrière et l'acquisition de compétences clés, comme le programme de cours gratuit « Transferable Skills » destiné aux (post)doctorant·e·s.

Instruments de promotion : l'Université de Berne soutient les chercheuses et chercheurs au niveau du doctorat et du postdoctorat au moyen d'instruments de promotion spécifiques.

- Le [fonds pour la promotion de la relève](#) encourage les activités de réseautage pour les jeunes chercheuses et chercheurs à partir du doctorat.
- Les « [UniBE Initiator Grants](#) » aident les jeunes chercheur·euse·s de l'Université de Berne dans la préparation des demandes de financements externes après le doctorat. Il peut s'agir de demandes de financement personnel ou d'un projet.
- Depuis 2020, la « [120 %-Care-Grant](#) » de l'Université de Berne soutient les postdoctorant·e·s ayant des devoirs d'assistance familiale. L'instrument de promotion permet aux jeunes chercheuses et chercheurs qui ont des devoirs d'assistance familiale et qui sont engagés à 80-100% de réduire leur degré d'occupation à au moins 60% pour une durée maximale de 12 mois et d'engager une personne avec un chevauchement entre son temps de travail et celui de la postdoctorante ou du postdoctorant. Depuis 2021, outre les postdoctorant·e·s, les jeunes enseignant·e·s en phase de qualification, les enseignant·e·s assistant·e·s et les professeur·e·s assistant·e·s ayant des devoirs d'assistance familiale peuvent également déposer une demande.
- Les séjours de recherche dans des universités et des instituts de recherche étrangers contribuent au succès de toute activité scientifique. Avec l'instrument de promotion « [UniBE Doc.Mobility](#) », introduit en 2021, l'Université de Berne soutient les doctorant·e·s lors de leurs séjours de recherche à l'étranger.



Illustration 19 : Étudiant·e·s dans le bâtiment principal

© Universität Bern

Points de contact : plusieurs points de contact offrent conseil et soutien aux jeunes chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne.

- Créé en 2013, le [Bureau de coordination de la promotion de la relève](#) est un point de contact central pour les doctorant·e·s et les postdoctorant·e·s de toutes les facultés. Il coordonne les projets universitaires, met en œuvre des instruments de promotion spécifiques et fait partie du Grants Office avec le service de conseil aux jeunes chercheur·euse·s. Par ailleurs, il accompagne depuis 2016 l'élaboration et l'application d'une stratégie universitaire et d'un paquet de mesures visant à améliorer les conditions des carrières universitaires à l'Université de Berne.
- Créé en 2016, le [Grants Office](#) est le point de contact central pour l'ensemble des chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne. Il leur apporte le soutien nécessaire, du premier conseil à la clôture du projet. Il offre conseil et soutien pour les instruments de promotion nationaux et internationaux des agences publiques de promotion.
- L'[Association du corps intermédiaire de l'Université de Berne \(MVUB\)](#) représente les intérêts scientifiques et professionnels des membres du corps intermédiaire de l'Université auprès des instances et autorités universitaires et extra-universitaires. C'est un point de contact et un centre de services pour le corps intermédiaire. En outre, la MVBU joue un rôle d'interlocuteur pour les demandes les plus diverses, notamment en lien avec les rapports de travail au sein de l'Université de Berne. Par ailleurs, l'Association du corps intermédiaire organise régulièrement des manifestations tels que les lunchalks de la MVUB ou les rencontres doctorales et postdoctorales.
- Les [Career Services](#) accompagnent les étudiant·e·s et les doctorant·e·s de l'Université de Berne lors du passage des études à la vie professionnelle. Parmi leurs nombreuses offres, on trouve des séminaires, des ateliers et des formations, ainsi que le « *Forum de l'insertion professionnelle* », qui est organisé chaque année depuis 2019.

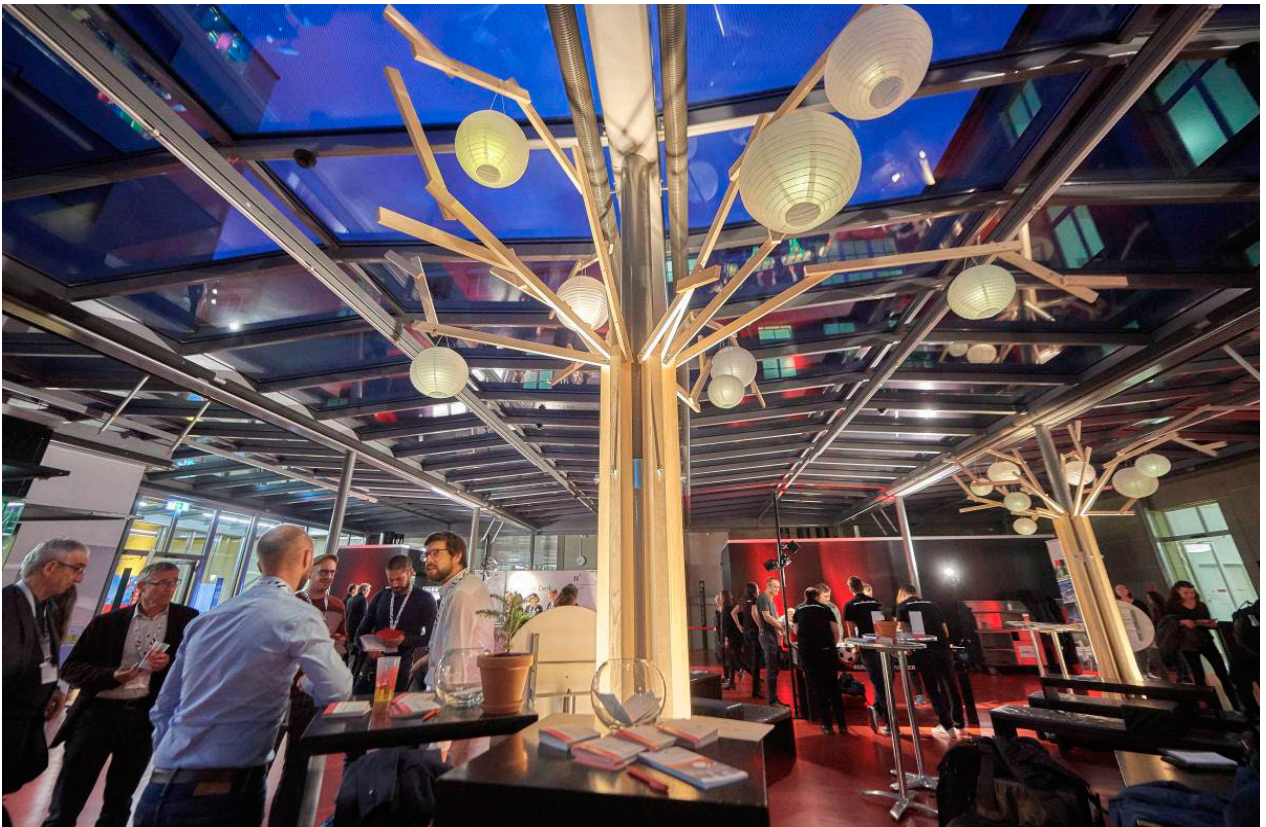


Illustration 20 : Forum de l'insertion professionnelle 2019 à l'UniS

© Universität Bern

5.4 Conditions de travail

5.4.1 Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

L'Université de Berne a conscience que les carrières professionnelles et scientifiques de ses étudiant·e·s et collaborateur·rice·s sont influencées par leur situation familiale, personnelle et professionnelle. Ils sont non seulement engagés dans leur activité professionnelle, mais s'occupent aussi, par exemple, de leurs enfants ou de leurs proches, ont une vie de couple ou font du bénévolat. L'Université de Berne a l'ambition de soutenir ses collaborateur·rice·s et ses étudiant·e·s dans ces situations de vie par des conditions de travail et d'études adaptées. Pour ce faire, elle met en œuvre des mesures variées que le *Service pour l'égalité entre femmes et hommes* étend et développe en permanence.

Les informations sur le thème « [L'Université de Berne facilite la conciliation entre vie professionnelle et vie privée](#) » sont regroupées sur un site web. L'offre comprend des services de conseil, des cours, des offres de garde et des mesures infrastructurelles.

- La [fondation Kinderbetreuungsangebot Hochschulraum Bern KIHOB](#) promeut et assure l'accueil extra-familial et l'accompagnement des enfants des membres de l'Université de Berne et de la HEP Berne et d'autres personnes de l'environnement proche.
- En 2019 a été lancé le projet pilote de deux ans « Plan B » : initié par le *Service pour l'égalité entre femmes et hommes* et la *fondation KIHOB*, ce projet consiste en un service de garde d'urgence à domicile assuré par le personnel de la fondation KIHOB en cas de circonstances exceptionnelles affectant les membres des hautes écoles, telles que maladie, absence de la ou du partenaire, absence de solution de garde au sein de la famille, examens, diplôme ou absence pour raisons professionnelles. Après une phase pilote de deux ans, le projet est poursuivi depuis 2021 sous l'égide de la fondation KIHOB.

- L'Université de Berne met en place et développe une [infrastructure accueillante pour les enfants et les familles](#). Elle comprend des salles parents-enfants, des tables à langer, des infirmeries, des salles d'allaitement, des chaises hautes dans les restaurants universitaires et des coffres à jouets. Depuis 2016, un plan d'ensemble (roadmap) indique tous les lieux de l'Université de Berne ouverts aux familles. L'offre de lieux adaptés aux familles et la roadmap ne cessent de s'élargir. Par exemple, au cours des années sous revue 2020/2021, quatre nouvelles salles parents-enfants ont été ouvertes sur différents sites de l'Université de Berne.
- En collaboration avec le service spécialisé « *UND – Familien und Erwerbsarbeit für Männer und Frauen* », le *Service pour l'égalité entre femmes et hommes* propose un service de coaching en conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. L'offre s'adresse à l'ensemble des collaborateur·rice·s et des étudiant·e·s de l'Université de Berne ainsi qu'à leurs partenaires.
- L'Université de Berne s'est efforcée de tenir compte de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de coronavirus et a constaté qu'en conséquence, les parents qui étudient et travaillent ainsi que les membres de l'Université ayant des devoirs d'assistance familiale n'étaient pas en mesure d'assurer leur degré d'occupation habituel. En 2020/2021, la plateforme d'échange ILIAS « *unibe@home* » a offert aux étudiant·e·s, enseignant·e·s, chercheur·euse·s et collaborateur·rice·s de l'Université de Berne la possibilité de nouer des contacts, d'échanger sur les difficultés rencontrées, de donner des conseils et d'offrir et/ou de solliciter de l'aide. La plateforme vise à instaurer la transparence et à favoriser la compréhension mutuelle dans cette situation exceptionnelle.
- L'Université de Berne s'efforce de proposer à ses collaborateur·rice·s des modèles de temps de travail adaptés à la vie moderne. C'est pourquoi elle salue et encourage le [partage de poste](#). Ce modèle de temps de travail flexible contribue à la mise en place d'un équilibre entre le travail et les autres domaines de la vie. Depuis début 2019, l'Université de Berne dispose d'une équipe de relève pour les professeur·e·s ayant des devoirs d'assistance familiale et les binômes de poste partagé.
- Dans le cadre du programme « *Dual Career* », l'Université de Berne aide depuis 2016 les partenaires des scientifiques étrangers nouvellement arrivés dans leur nouveau départ professionnel en Suisse (à partir du niveau postdoctorat). En 2018, l'Université a signé la « Letter of Intent » pour le *Swiss Academic Dual Career Network (S-ADCN)*. Le réseau soutient la coopération et le réseautage entre les institutions participantes dans le but d'offrir des conditions plus attractives aux couples à double carrière dans le paysage suisse des hautes écoles et de la recherche.
- Depuis 2016, l'Université de Berne est membre de l'association « *Familie in der Hochschule* ». Elle a été la première université suisse à signer la charte internationale « *Familie in der Hochschule* » (famille et hautes écoles) et adhère ainsi au Best Practice Club, un réseau composé de 120 hautes écoles.



Illustration 21 : L'Université de Berne facilite la conciliation entre vie professionnelle et vie privée © Universität Bern

Sécurité au travail, protection de la santé et sécurité environnementale : l'Université de Berne est attachée à la sécurité au travail, à la protection de la santé et à la sécurité environnementale. Elle a mis en place un système de gestion des risques, qui est géré par l'*Office de gestion des risques (FRM)*. Ce dernier conseille et soutient la Direction de l'Université, les facultés, les instituts et les services administratifs dans les domaines de la gestion des risques, de la sécurité au travail, de la protection de la santé, de la sécurité environnementale et de la gestion de crise. Il est en outre responsable des cours et projets suivants :

- L'*Office de gestion des risques* propose aux collaboratrices et collaborateurs des cours annuels sur la sécurité au travail, la protection de la santé et la sécurité environnementale.
- Depuis 2017, l'*Office de gestion des risques* offre également un service de conseil pour l'organisation des postes de travail en vue d'adapter le mobilier et l'écran aux besoins personnels. Depuis 2018, les collaborateur·rice·s de l'Université peuvent en outre obtenir la qualification de « consultant·e interne en ergonomie FRM ».
- Depuis 2012, l'*Office de gestion des risques* coordonne l'opération nationale « bike to work » de PRO VELO Suisse à l'Université de Berne. Les frais de participation à l'opération « bike to work » sont pris en charge par l'Université. Depuis 2018, l'Université de Berne offre par tirage au sort des prix internes en plus des nombreux prix offerts par l'opération « bike to work ». En 2020, l'opération « bike to work » a été reportée du printemps à l'automne en raison de la pandémie de coronavirus. Étant donné que de nombreux collaboratrices et collaborateurs travaillaient à domicile et que c'est précisément dans ce contexte qu'une dose quotidienne d'activité physique est importante, une nouvelle règle a été introduite : tous les participant·e·s ont également pu inscrire dans le calendrier « bike to work » des trajets à vélo effectués à titre privé durant les jours de télétravail. En 2021, l'Université de Berne n'a pas pris part à l'opération en raison de la poursuite de la pandémie.
- Depuis 2018, l'Université dispose d'un nouveau site web sur lequel sont publiées des informations importantes concernant les mesures de protection au travail pendant la grossesse.
- En collaboration avec le *centre d'assistance de l'enseignement et de la recherche assistés par les TIC (iLUB)*, l'*Office de gestion des risques* a produit cinq « vidéos explicatives » qui ont été publiées en juillet 2021. Les vidéos peuvent être utilisées lors des premières instructions sur la sécurité au travail, la protection de la santé et la sécurité environnementale (AGU) dans les instituts et sont particulièrement utiles pour les responsables hiérarchiques et les personnes mandatées en complément de la visualisation d'une instruction AGU.

Initiative « En bonne santé à l'Université de Berne » : sur mandat de la Direction de l'Université de Berne, la Faculté des sciences humaines élabore un système de gestion de la santé en entreprise à destination des collaboratrices et collaborateurs de l'Université. L'objectif de l'initiative « *En bonne santé à l'Université de Berne* » est d'instaurer une politique durable de promotion de la santé et de prévention, et de créer un environnement de travail et une culture d'organisation qui favorisent la santé et le bien-être et permettent aux collaboratrices et collaborateurs de déployer et de développer pleinement leur potentiel. En 2021, une commission au sein de laquelle siègent des professeur·e·s de la Faculté des sciences humaines a été créée pour la phase initiale de l'initiative. De plus, une analyse systématique des besoins a été réalisée afin d'identifier les points forts existants et les champs d'action où des améliorations sont possibles. Sur cette base, il s'agit de développer des programmes et des mesures qui peuvent être mis en œuvre à long terme.

Sport universitaire : avec son programme varié d'activités sportives et physiques, le [sport universitaire](#) contribue de manière importante à la promotion de la santé et du bien-être des étudiant·e·s et des collaborateur·rice·s de l'Université. L'offre propose un large choix d'entraînements, de cours, de compétitions et d'événements encadrés. Par ailleurs, le sport universitaire met à disposition un service de conseil et une

infrastructure pour l'entraînement autonome. Depuis 2015, le sport universitaire dispose d'une charte officielle formulant des principes directeurs dans le domaine du développement durable.

L'Université de Berne soutient les sportives et sportifs de haut niveau par des assouplissements des plans d'études pour leur permettre de concilier au mieux leurs études et leur pratique sportive. Par ailleurs, le site web de l'Université comprend à la rubrique conseil une page « Sport de haut niveau et études », et des interlocutrices et interlocuteurs ont été désignés dans les facultés.

Pendant la pandémie de coronavirus, il a fallu trouver en très peu de temps de nouvelles solutions pour le sport universitaire. C'est ainsi qu'est né le site web « unisport@home », qui propose de nombreuses idées d'exercices ainsi que des conseils et des vidéos d'entraînement. En outre, durant les années de pandémie 2020/2021, une sélection de cours a été proposée en ligne afin de favoriser le bien-être et la satisfaction des étudiant·e·s et des collaborateur·rice·s chez eux. Après le confinement, le programme de sport universitaire a repris progressivement dans le respect des concepts de protection.

En concertation avec le *Service pour l'égalité entre femmes et hommes*, il a été décidé, en 2021, que le sport universitaire mettrait en place un monitoring systématique pour ancrer l'égalité des chances et l'égalité entre les femmes et les hommes. Une première analyse de la répartition hommes-femmes au cours de l'année universitaire 2020/2021 a donné les résultats suivants : dans l'ensemble, le sport universitaire est relativement équilibré en termes de répartition des sexes. La plus forte proportion d'hommes parmi les employé·e·s permanents est imputable au secteur « Infrastructure et domaine opérationnel », où aucune femme n'est engagée actuellement. On observe des différences importantes parmi les disciplines sportives. Les activités de fitness sont encadrées à 75% par des femmes et les sports collectifs à 71% par des hommes.



Illustration 22 : Sport universitaire

© Universität Bern

5.4.3 Formation continue

Institution de formation solide qui ne cesse de croître, l'Université de Berne soutient la formation tout au long de la vie et encourage ses collaboratrices et collaborateurs en ce sens. Le service des ressources humaines publie sur un site web les institutions proposant des mesures de développement du personnel et des informations sur le sujet.

u^b

- **Offre de cours universitaire** : l'offre de l'Université de Berne comprend de nombreuses formations continues internes, couvrant des cours spécialisés, des cours méthodologiques, les compétences d'encadrement, personnelles et sociales ou des thèmes comme la santé et la sécurité. Les cours sont dispensés par des unités universitaires, par exemple le *Centre de formation continue universitaire (ZUW)*, le *Service pour l'égalité entre femmes et hommes* ou l'*Office de gestion des risques*. Ils complètent l'offre de l'Office cantonal du personnel et sont adaptés aux besoins des collaborateur·rice·s.
- **Offre de cours cantonale** : en sa qualité d'employeur, le canton de Berne aide son personnel à élargir et à approfondir ses compétences professionnelles. Le programme des cours centraux de l'*Office cantonal du personnel* propose aux agent·e·s de l'administration cantonale des formations concrètes et axées sur la pratique, qui les aident et leur facilitent la tâche dans leurs activités quotidiennes.

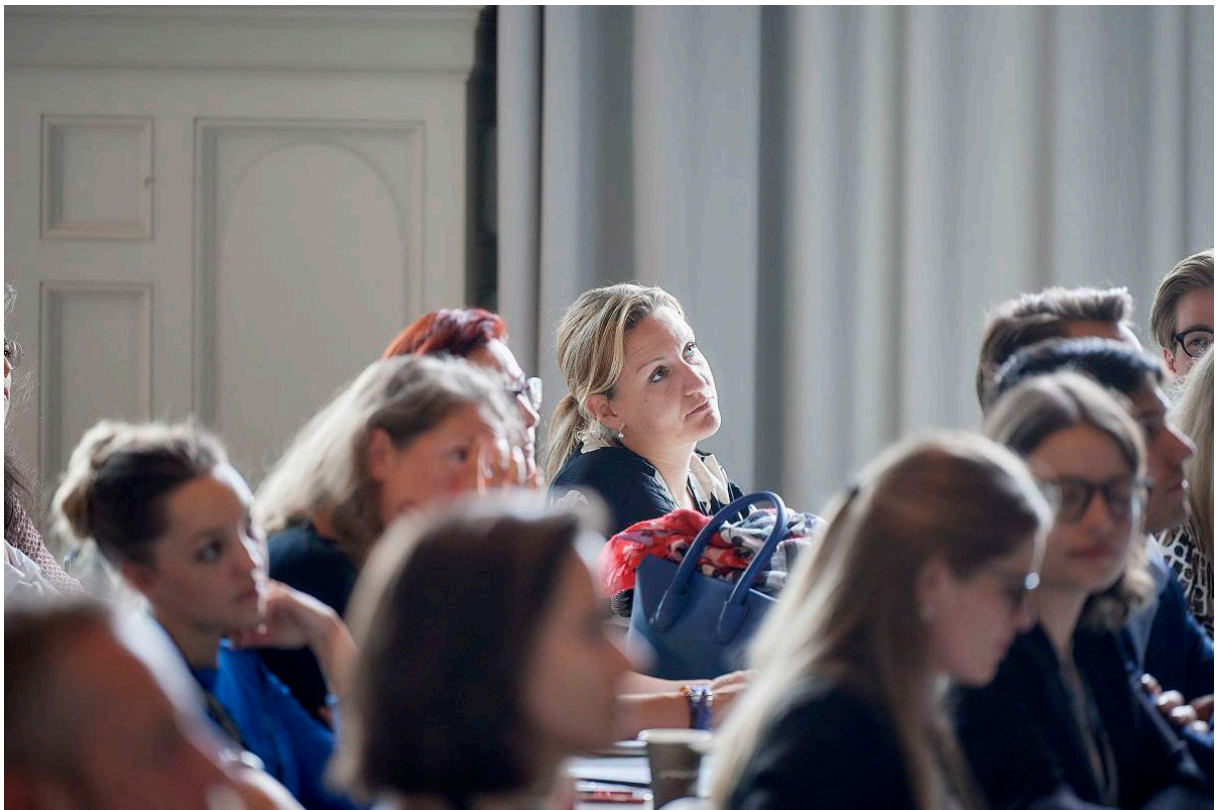


Illustration 23 : Participant·e·s à une formation continue

© Universität Bern

6. Finances et gouvernance

6.1 Finances

6.1.1 Financement

u^b

L'Université de Berne se finance au travers de la subvention cantonale annuelle, ainsi que d'autres sources telles que les subventions fédérales de base et pour les investissements, les contributions qui lui sont versées par étudiante ou étudiant en vertu de conventions intercantionales et les financements externes.

Financement de base : avec 34,8% en 2020 et 34,4% en 2021, la part du canton de tutelle est restée relativement constante. Ce financement de base équilibré et solide est une condition indispensable à l'indépendance de l'Université et de ses chercheur·euse·s. Les subventions versées par d'autres cantons en vertu de l'*Accord intercantonal universitaire (AIU)* et les subventions de base de la Confédération affermissent l'indépendance de l'Université. Avec environ 24% du financement total, leur part a également été stable en 2020-21.

Financements externes : en 2020, la part des financements externes s'élevait à 39,2%. Ils ont donc marqué une légère hausse par rapport à l'année précédente malgré la pandémie de coronavirus. Au cours de l'exercice 2021, la part des financements externes obtenus est restée à ce niveau élevé (39,1%). La part élevée des financements externes de la promotion publique de la recherche obtenus sur concours est le signe du succès des prestations de haut niveau scientifique de l'Université : les chercheuses et chercheurs se sont pleinement engagés dans l'acquisition de fonds et leurs efforts ont porté leurs fruits.

Conséquences de la pandémie de Covid-19 : comme toutes les institutions et entreprises, l'Université a été fortement affectée par la pandémie de Covid-19. Les impondérables et les restrictions ont entraîné une augmentation significative des charges dans l'enseignement, la recherche et l'administration. Lors de ses réunions hebdomadaires, la cellule de crise de l'Université a mis en œuvre les décisions des autorités de manière à maintenir l'enseignement et la recherche. Par exemple, une solution a été élaborée et mise en œuvre pour soutenir les chercheur·euse·s dont les projets ont été prolongés en raison des contraintes liées à la pandémie. Les conséquences financières de la pandémie se répercuteront notamment sur le bilan des années à venir.

Transparence : l'Université de Berne établit ses comptes annuels conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC, un ensemble de règles visant à faciliter et à encourager la comparabilité des comptes annuels dont le principe suprême consiste à présenter un état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (« True and Fair View »).

6.1.2 Approvisionnement durable et placements financiers

Approvisionnement durable : l'Université de Berne s'efforce d'appliquer de plus en plus de critères de durabilité dans le cadre de son approvisionnement. Elle a déjà conçu et mis en œuvre des projets en ce sens concernant les produits de nettoyage et le papier.

Depuis 2019, l'Université de Berne dispose d'une [boutique en ligne](#) proposant plus de 50 articles. L'offre ne cesse de s'élargir et s'étend du sweat à capuche à la batterie pour portable. Dans le choix des produits, la boutique en ligne tient compte des aspects écologiques et sociaux du développement durable, et informe les visiteurs sur l'engagement de ses fournisseurs en la matière. Par exemple, Pandinavia, l'un de ses

partenaires, veille au respect de conditions de travail équitables. Par ailleurs, tous les articles Pandinavia disponibles sur la boutique en ligne sont neutres en carbone depuis 2019.

u^b



Illustration 24 : Classic Bag Uni WebShop

© Universität Bern

Placements financiers : l'Université de Berne s'engage également en faveur du développement durable dans le domaine des placements financiers. C'est pourquoi elle a décidé, en 2018, de ne plus investir que dans des produits financiers durables dans le cadre des mandats de gestion de fortune. En 2021, les dépôts de titres de l'Université ont fait l'objet d'une nouvelle réglementation du service financier. La nouvelle réglementation prend appui sur un règlement de placement qui tient compte du développement durable.

6.2 Gouvernance

Gestion durable : assumant pleinement sa responsabilité éthique, l'Université de Berne œuvre pour intégrer le développement durable de manière transversale dans tous les domaines universitaires et encourage une utilisation respectueuse des ressources écologiques, économiques et sociales. Elle a inscrit le développement durable dans sa *Charte* et sa « *Stratégie 2021* ». Elle a également adopté une *Charte du développement durable* qui formule les principes que l'Université entend respecter à long terme dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la gestion.

Pour être en mesure de s'améliorer en permanence en matière de développement durable, l'Université se fixe des objectifs, prend des mesures et s'assure de leur mise en œuvre. Ce processus systématique d'assurance qualité se base sur le monitoring du développement durable que l'Université réalise chaque année. Sur la base des résultats du monitoring, l'Université de Berne définit des objectifs pour une période de quatre ans et élabore des mesures. Les objectifs de développement durable sont définis dans la Stratégie qualité de l'Université. Les mesures et responsabilités correspondantes sont définies dans les plans d'action de l'Université et des facultés. Le contrôle de la qualité intervient dans le cadre du cycle de pilotage de l'Université.

Outre le monitoring du développement durable, dont les résultats sont publiés tous les deux ans depuis 2016 dans le rapport de développement durable de l'Université de Berne, cette dernière établit un bilan des gaz à effet de serre depuis 2021. Le premier bilan des gaz à effet de serre a été établi pour l'année de référence 2019.

Structure organisationnelle : dans la structure organisationnelle de l'Université de Berne, le développement durable est intégré au plus haut niveau au Vice-rectorat de la qualité. Depuis 2012, il existe un [Office de coordination pour le développement durable](#) ainsi qu'une [Commission permanente pour le](#)

développement durable, au sein de laquelle sont représentés toutes les facultés, la Direction de l'Université, le corps intermédiaire, les étudiant·e·s, la direction de l'administration et le *Centre for Development and Environment (CDE)*.

Participation : la participation est un instrument essentiel de l'organisation du développement durable. Aussi l'Université de Berne y attache-t-elle une grande importance. Elle promeut une culture participative engageant ses collaborateur·rice·s de tous niveaux comme les étudiant·e·s. Elle implique la communauté universitaire dans l'autoadministration et les processus de décision. Cela se reflète dans la structure de l'Université : dans les commissions universitaires comme au Sénat, toutes les catégories sont représentées.

u^b

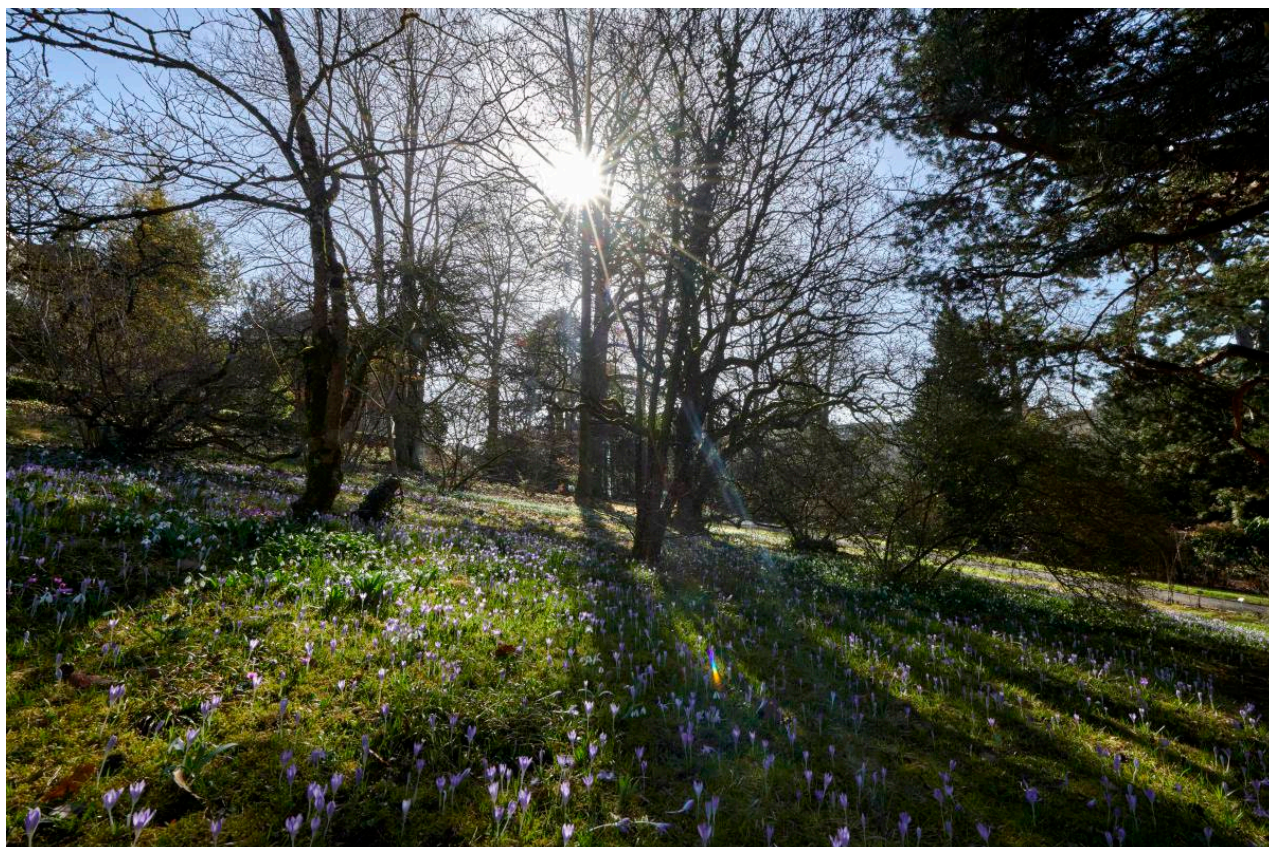


Illustration 25 : Jardin botanique de l'Université de Berne

© Universität Bern